Montréal jeudi 1er septembre 2011 Le plus grand quotidien français d'Amérique
127e année N° 273 52 pages, 4 cahiers

79 ¢ taxes en sus – Édition provinciale **92 ¢**
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

cyberpresse.ca
LA PRESSE

VERS LE 11 SEPTEMBRE › DES REPORTAGES EXCEPTIONNELS

DES MOSQUÉES ET DES HOMMES

Six pays, quatre semaines, deux journalistes.
Et une question : l'Occident et le monde musulman se sont-ils réconciliés ?

NOTRE ÉQUIPE COMMENCE SA QUÊTE AUJOURD'HUI À NEW YORK.
PAGES A2 ET A3 ET SUR CYBERPRESSE

PHOTO REUTERS



LNH
MORT D'UN AUTRE HOMME FORT

Pour la troisième fois en quelques mois, un dur à cuire est retrouvé sans vie.

PHILIPPE CANTIN
SPORTS

Wade Belak

PHOTO ARCHIVES REUTERS



EXCLUSIF
VACANCES PRIVÉES, FACTURES SALÉES

L'ex-gouverneure générale Michaëlle Jean a volé plusieurs fois sur les ailes de l'État à des fins personnelles.

PAGES A12 ET A13

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

TÉLÉ-QUÉBEC
CHRISTIAN BÉGIN ÉGAL À LUI-MÊME



Christian Bégin

68e MOSTRA
JEAN-MARC VALLÉE FLOTTE VERS VENISE

ARTS ET SPECTACLES

PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, LA PRESSE

Mon clin d'œil
STÉPHANE LAPORTE
Harper a choisi un journaliste qui ne parle pas français comme porte-parole. Mais rassurez-vous, il ne parlera pas anglais non plus.

Venez voir mon blogue !
cyberpresse.ca/laporte

L-V 621 924 987 651

DÉCOUVREZ NOS OFFRES SENSATIONNELLES !
LE RENARD.CA
LE SITE DES ACHATS FUTÉS
une exclusivité cyberpresse.ca
PAGE A24

GAZ DE SCHISTE
L'ALBERTA EST MILLIARDAIRE

La vente aux enchères des droits d'exploration du schiste albertain a rapporté 2,6 milliards à la province de l'Ouest. Un modèle pour le Québec ?

LA PRESSE AFFAIRES

ACTUALITÉS



Rachel Sylvestre

PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

LA RENTRÉE AUTREMENT

Pour plusieurs élèves, le début de l'année scolaire marque le départ d'une folle et belle course.

PAGE A8

UNE BATAILLE À LA SAUCE TOMATE



Une fois l'an à Buinol, en Espagne, ils sont des milliers à se lancer des tomates. *La Presse* y était hier. **À voir sur cyberpresse.ca**

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE





NOS ENVOYÉS SPÉCIAUX AUTOUR DU MONDE

DES MOSQUÉES ET DES HOMMES

L'Occident et le monde musulman se sont-ils réconciliés ?

Dix ans après le 11-Septembre, quelle est l'ampleur de la fracture entre l'Occident et le monde musulman ? Pour tenter de répondre à cette question, Cyberpresse a fait le pari fou de visiter sept mosquées en faisant le tour de la planète. De New York à Inuvik en passant par Hambourg, Bagdad, Kaboul et Jakarta, nos envoyés spéciaux, Isabelle Hachey et Martin Leblanc, vous feront découvrir des mosquées réelles ou rêvées, accueillantes ou pas, mais qui ont chacune une histoire révélatrice à raconter. En l'espace d'un mois, nos deux journalistes vont donc visiter six pays et monter à bord d'une vingtaine d'avions pour réaliser ce web-documentaire exceptionnel. Leur défi est immense. Dans chaque ville, ils disposeront de quatre ou cinq jours pour réaliser leur reportage. Ils devront composer avec de longues heures de vol, une lourde logistique et un décalage horaire permanent. Le voyage commence maintenant, sur Cyberpresse.ca.

NOTRE VIDÉO > UNE MOSQUÉE PRÈS DE GROUND ZERO

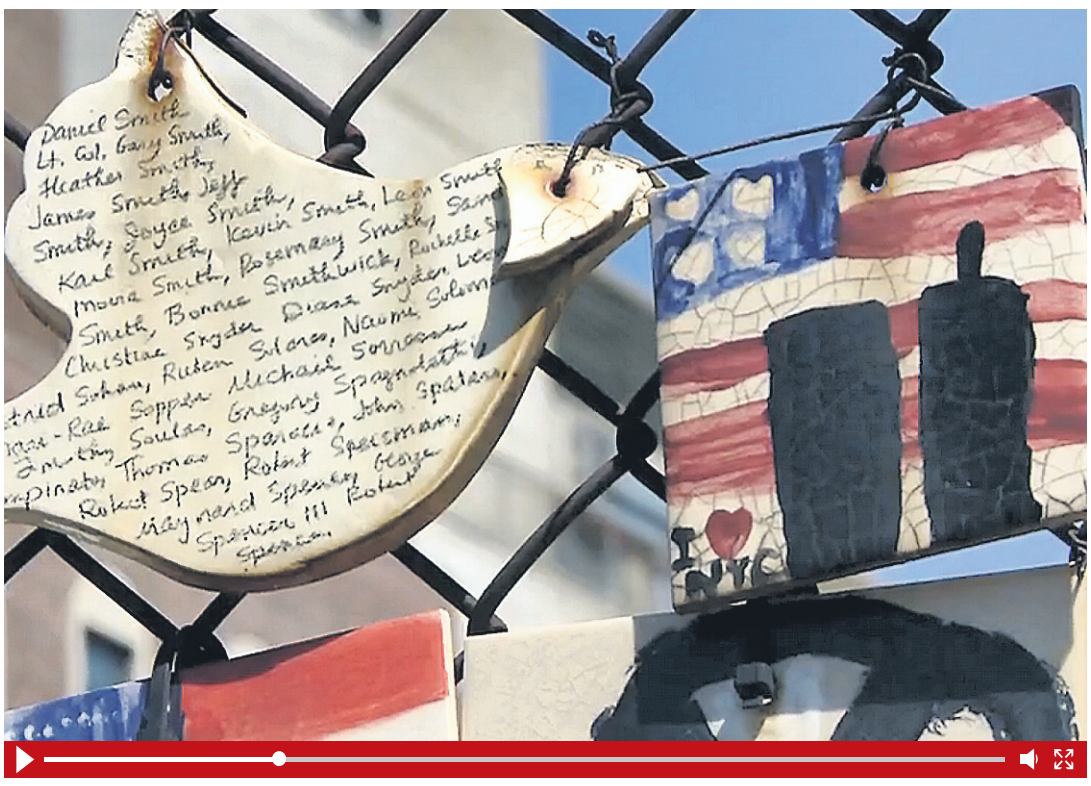


PHOTO MARTIN LEBLANC, LA PRESSE

Sur cyberpresse.ca/11-septembre
Aujourd'hui : la mosquée de Ground Zero, ce lieu de culte qui voulait réconcilier l'Amérique, mais qui n'a réussi qu'à diviser encore plus profondément le pays — et le reste du monde.

GP
GIRARD-PERREGAUX
CELEBRATING 220 YEARS



VINTAGE 1945

Boîtier en or rose, cadran émail, fond saphir,
Mouvement mécanique à remontage automatique Girard-Perregaux.
Heures et minutes décentrées, indicateur de réserve de marche,
date et petite seconde.

Disponible **exclusivement** chez :

CHÂTEAU D'IVOIRE
JOAILLIERS

2020 RUE DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL: (514) 845-4651 SANS-FRAIS: 1-888-883-8283
WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM

www.girard-perregaux.com





TEXTES
ISABELLE HACHEY



VIDÉO
MARTIN LEBLANC

NEW YORK

Tim Brown se souvient de tous les détails.

Les hurlements des gens coincés dans un ascenseur en flammes. Le regard de son chef d'équipe lorsqu'il lui a dit que l'Amérique était en guerre. Sa course éperdue pour éviter les corps qui tombaient du ciel. Le bruit des étages s'affaissant les uns sur les autres. La colonne à laquelle il s'est accroché en attendant la mort.

Tim Brown a survécu, mais ce jour-là, sa vie a basculé. Le pompier a déserté sa caserne. Son appartement, qui offre une vue spectaculaire de Manhattan, est devenu un sanctuaire à la mémoire de ses collègues disparus. Sa bibliothèque est remplie de livres sur les héros du 11-Septembre. Et sur les périls de l'islam.

Dix ans après les attentats, Tim Brown est toujours en guerre.

Mais pour l'imam Feisal Abdul Rauf, il se trompe de cible. « Le 11-Septembre a été perçu, dans l'esprit des Américains, comme une attaque par l'islam, déplore-t-il. Cela a été vu comme une attaque par la religion elle-même. »

Construire des ponts

Feisal Abdul Rauf a consacré sa vie à construire des ponts entre l'Occident et le monde musulman. Pendant plus d'un quart de siècle, cet imam sûfi à la voix douce et à la barbe bien taillée a prêché la tolérance religieuse dans une mosquée du quartier TriBeCa, à Manhattan.

C'est pour construire des ponts que ce populaire imam a accepté l'an dernier de devenir la figure de proue d'un projet de centre communautaire islamique, ouvert à tous, à deux coins de rue du site du World Trade Center.

Pour « repousser les extrémistes ». Pour montrer que les musulmans pouvaient aussi, à leur façon, participer à la reconstruction du Lower Manhattan.

Et il a eu certains appuis de taille. Phillys Rodriguez, dont le fils a péri dans l'effondrement des tours, a donné son appui au projet en 2009. Mme Rodriguez ne veut plus de morts. Plus de guerres. Plus de déchirements. « Tout ce que l'Amérique a réussi à faire, c'est de produire davantage de souffrance, d'amertume, de veuves et d'orphelins », dit-elle, désolée.

Et pourtant, l'entreprise de l'imam Feisal a dérapé de façon magistrale. La « mosquée de Ground Zero » a déclenché une tempête de protestations. Une tempête si violente qu'elle a ébranlé des millions de musulmans, aux États-Unis et partout dans le monde, et montré à quel point, 10 ans plus tard, la rancœur et l'incompréhension restent abyssales.

Récupération politique

Les opposants ont vu dans le projet une provocation – ou pire, un mémorial à la victoire des extrémistes musulmans. « Dans la tradition islamiste, vous construisez sur ce que vous avez conquis », soutient Tim Brown le plus sérieusement du monde.

Il est convaincu que l'imam Feisal partage les visées extrémistes des kamikazes qui ont percuté les tours jumelles avec leurs avions. « Le pont qu'il construit est un pont à sens unique vers l'islam. Il veut exploiter la marque du 11-Septembre pour recruter les gens dans la foi musulmane. C'est un homme diabolique. »

D'abord paralysé par la férocité des attaques à son endroit – dont une bonne partie provenait l'an dernier de la droite républicaine, alors en période d'élections – l'imam Feisal s'inquiète aujourd'hui de « l'extrême polarisation » du discours politique aux États-Unis.

« C'est un enjeu très émotif, explosif. Je sais qu'il y a eu des conversations en haut lieu, dans notre pays et dans le monde musulman, pour que l'on baisse le ton. Parce que ce discours est dangereux. »

Une provocation

Au-delà de la récupération politique, bon nombre de familles ont été réellement blessées par les plans de l'imam. Elles n'arrivent pas à accepter l'idée qu'une mosquée puisse être érigée tout près de l'endroit où leurs proches ont été massacrés au nom de l'islam.

« C'est de la pure provocation ! C'est comme si on construisait un centre à la gloire des États-Unis à Hiroshima », réplique Michael Burke, dont le frère Billy, pompier, a été enseveli sous les décombres du WTC.

Pour lui, il n'y a pas de dialogue possible. Parce qu'il n'y a rien à expliquer. « Le 11-Septembre n'était pas le résultat d'un malentendu. C'était une attaque bien planifiée et bien financée pour tuer le plus d'Américains possible. »

Tim Brown s'est adressé aux tribunaux dans l'espoir de bloquer le projet – en vain. Il n'a pas dit son dernier mot. Il jure qu'il empêchera la construction de la mosquée, coûte que coûte. « Nous commencerons ici, à New York, à repousser les gens qui ne croient pas en la liberté. »

C'est sa guerre, et elle prend toute la place. Le soir, dans son appartement-sanctuaire, il est seul pour admirer les couchers de soleil qui enflamment les gratte-ciel de Manhattan. « Ma copine m'a quitté, confie-t-il. Elle ne pouvait plus vivre la vie du 11-Septembre. »

Les regrets de l'imam

« Si vous tentiez de faire le bien mais que cela provoquait beaucoup de douleur, vous ne le feriez pas », dit Feisal Abdul Rauf.

L'imam est douloureusement conscient de l'ironie de sa situation. En janvier, l'homme du dialogue s'est retiré du projet qui a déchiré les Américains en plus d'alimenter la haine de l'Occident au sein de plusieurs pays musulmans.

Il avait présumé, à tort, que les Américains avaient oublié, ou même pardonné. Il a compris trop tard que les blessures du 11-Septembre étaient encore vives.

Et que pour plusieurs de ses compatriotes, l'idée même d'une mosquée près de Ground Zero a eu l'effet d'un couteau que l'on tourne dans la plaie.



PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Le Burlington Coat Factory, à deux pas du WTC.

UN YMCA MUSULMAN DE 16 ÉTAGES

ISABELLE HACHEY

NEW YORK

Sharif El-Gamal a les gestes pressés d'un New-Yorkais, la peau hâlée de son père égyptien et les yeux bleus de sa mère polonaise. Et c'est en s'entraînant au Centre communautaire juif de son quartier qu'il s'est mis à rêver d'un complexe islamique du même genre.

Pas de doute, nous sommes bien à Manhattan.

En 2009, le promoteur immobilier a acheté, pour 5 millions de dollars, un immeuble désaffecté sur Park Place, à deux coins de rue de Ground Zero. La Burlington Coat Factory était vacante depuis le 11 septembre 2001. Ce jour-là, le train d'atterrissage du vol 175 de la United Airlines s'était fracassé sur le toit de l'atelier de vêtements, après avoir traversé la tour Sud du WTC.

Depuis deux ans, Sharif El-Gamal met l'immeuble à la disposition de centaines de travailleurs musulmans de Manhattan, qui viennent y prier tous les vendredis. Mais le promoteur voit plus grand. Il entend construire ici une sorte de YMCA musulman sur 16 étages, avec piscine, gym, salle d'exposition, auditorium, garderie et restaurants... et mosquée.

Le complexe, baptisé Park51, serait ouvert à tous, mais géré par des musulmans. La mosquée occuperait environ 10 % de l'espace, au rez-de-chaussée.

L'an dernier, Sharif El-Gamal a été accusé d'être un sympathisant d'Al-Qaïda. Ses opposants ont traîné son nom dans la boue, mais il n'a pas l'intention de reculer. Au contraire, la virulence avec laquelle sont projet a été attaqué a renforcé sa détermination.

« En tant que musulmans, nous n'avons rien à voir avec les événements horrifiants du 11-Septembre.

« En tant que musulmans, nous n'avons rien à voir avec les événements horrifiants du 11-Septembre. Nos identités nous ont été volées et nos noms ont été salis par un groupe de criminels qui ont perpétré un massacre. »
— Sharif El-Gamal, promoteur immobilier

Nos identités nous ont été volées et nos noms ont été salis par un groupe de criminels qui ont perpétré un massacre », dit-il.

« Aujourd'hui, ce projet est un symbole. Il représente une occasion pour nous de récupérer notre histoire, à deux coins de rue de l'endroit où elle nous a été volée. Le monde entier nous regarde. Nous avons le devoir d'agir. »

DÉCOUVRIR_un nouveau sens

nissan.ca

La tournée arrive, chargée à bloc.

Étapes de la tournée « Branchez-vous sur la Nissan LEAF^MC »:

6 septembre : Park Avenue Nissan - Brossard

8 septembre : Boucherville Nissan - Boucherville

9 septembre : Cité Nissan - Montréal

10 septembre : Les Galeries Nissan - St-Hyacinthe



La révolution électrique est arrivée et elle passera bientôt près de chez vous.
Visitez www.nissan.ca/tourdeconduitelectrique pour en savoir plus
et réservez un essai routier.

La Nissan LEAF^MC à zéro émission, 100 % électrique. Innover pour tous.

Bouclez toujours votre ceinture de sécurité et ne prenez jamais le volant si vous avez consommé de l'alcool. © Nissan Canada Inc.

CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LE VPH

Le médecin-conseil de Québec a déjà été payé par le fabricant du vaccin

EXCLUSIF

ARIANE LACOURSIÈRE
ET ANDRÉ NOËL

Le ministère de la Santé a demandé l'aide d'une gynécologue pour convaincre les parents de faire vacciner leurs filles contre le virus du papillome humain (VPH), sans indiquer que ce médecin a été rémunéré par les fabricants du vaccin.

Le Ministère a lancé sa campagne sur son site web, lundi, sous le titre: « Comment protéger sa fille contre le VPH », un virus qui serait à l'origine d'infections et de cancers du col de l'utérus. Le site encourage les internautes à « visionner l'avis de la gynécologue, la Dre Marie-Hélène Mayrand, qui répond aux questions des parents: VPH, efficacité du vaccin, effets secondaires, dangers, etc. »

Or, il n'est indiqué nulle part que la Dre Mayrand a déjà été rémunérée par Merck, fabricant du Gardasil, et GlaxoSmithKline, fabricant du Cervarix. Ces deux vaccins sont remboursés par le gouvernement du Québec.

Dans une notice publiée à la fin d'un article paru en 2007 dans le *Journal de l'Association médicale canadienne* (*CMAJ*), la Dre Mayrand, qui cosignait le papier, a signalé ses intérêts, comme l'exigent les règles du *CMAJ*. Elle a écrit avoir été payée par Merck et GlaxoSmithKline, entre autres, pour de la consultation et des conférences.

Interrogée à ce sujet, la Dre Mayrand reconnaît qu'il y a « apparence de conflit d'intérêts ». Mais elle explique qu'en 2007, elle a reçu « quelques centaines de dollars » pour concevoir un programme éducatif en lien avec le dépistage du cancer du col de l'utérus, mais que ce programme ne parlait nullement du vaccin. La Dre Mayrand ajoute qu'aujourd'hui, 80 % de son temps est consacré à la recherche et que la quasi-totalité de son salaire est payée par la Régie de l'assurance maladie du Québec.

Le directeur national de santé publique du Québec, le Dr Alain Poirier, croit la Dre Mayrand. « Tous les cliniciens qui ont une expertise sont sollicités pour participer à des recherches de médicaments, dit-il. Si on veut consulter un expert, on a toujours cet enjeu. » Le Dr Poirier indique que c'est le comité d'immunisation, auquel ne siège pas la Dre Mayrand, qui a recommandé à Québec d'adopter le vaccin contre le VPH.

Le Dr Marc Zaffran, du Centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal, croit au contraire qu'il y a bel et bien conflit d'intérêts. « Si la Dre Mayrand a déjà reçu de l'argent de compagnies qui fabriquent le vaccin, elle ne peut pas promouvoir son utilisation en toute objectivité », dit-il. Le Dr Zaffran estime également que le gouvernement a commis une faute éthique « en ne choisissant pas un expert indépendant pour promouvoir la campagne de vaccination ». « En plus, c'est faux de dire que tous les médecins reçoivent à un moment où un autre des subventions de compagnies pharmaceutiques. Je suis médecin depuis 25 ans et je n'en ai jamais eu », dit-il. Chaque année, des dizaines d'articles sont publiés dans le *CMAJ* par des auteurs sans conflits d'intérêts.

Une campagne « crapuleuse »

Au cours de leur vie, jusqu'à 75 % des femmes et des hommes sexuellement actifs contracteront le VPH. Dans certains cas, le VPH peut mener au cancer du col de l'utérus. Chaque année, 80 femmes en meurent au Québec.

Depuis 2008, le gouvernement du Québec paie pour l'administration d'une dose de vaccins contre le VPH chez les jeunes filles de quatrième année et de troisième secondaire. La campagne coûte annuellement 16 millions de dollars. La première année du programme, en 2009-2010, la popularité du vaccin avait été de 81 %. Mais l'an dernier, elle a chuté à 78 %. Cette baisse a poussé le gouvernement à lancer une campagne de publicité.

« Si la Dre Mayrand a déjà reçu de l'argent de compagnies qui fabriquent le vaccin, elle ne peut pas promouvoir son utilisation en toute objectivité. » — Le Dr Marc Zaffran, du Centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal

Sur le site web du ministère de la Santé, on utilise un ton qui se veut humoristique pour inciter les fillettes à se faire vacciner contre le VPH. Par exemple, on compare le vaccin à « une *alternative* tout aussi efficace et sécuritaire: la ceinture de chasteté ». Dans ses capsules vidéo, jamais la Dre Mayrand ne mentionne les limites du vaccin.

Pour le Dr Zaffran, cette campagne de publicité est « crapuleuse ». « Elle n'est ni scientifique ni conforme à l'éthique. Le gouvernement y ment par omission, plaide-t-il. On ne dit nulle part que les vaccins disponibles ne protègent que contre deux des dix souches de VPH, soit environ 70 % des cas. »

Professeure d'épidémiologie à l'Université McGill, Abby Lipman partage cet avis. « Même si 75 % des femmes seront infectées par le VPH dans leur vie, dans 90 % des cas, ça disparaît sans laisser de traces. On ne le dit pas. Et on ne dit pas non plus que les Pap test sont quand même nécessaires! »

Le Dr Zaffran croit aussi que la meilleure prévention du cancer du col de l'utérus passe par des tests de Pap. « La Finlande passe un Pap test aux trois ans à toutes les femmes, et là-bas, le cancer du col de l'utérus a quasiment disparu, note-t-il. [...] C'est malhonnête de dire que le vaccin est le seul mode de prévention. »

Le Dr Alain Poirier reconnaît que toutes ces informations ne figurent pas dans la campagne de publicité. « Mais dans une petite capsule, on ne peut pas tout mettre », dit-il. Le Dr Poirier ajoute que tous les parents doivent lire et signer un feuillet explicatif de cinq pages, dans lequel sont détaillées toutes les informations sur le vaccin, avant que leur fille puisse être vaccinée.

Pour sa part, la présidente de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ), Régine Laurent, s'explique mal comment le gouvernement a pu investir autant dans le programme de gratuité des vaccins et réduire la prévention. La FIQ craint que le vaccin crée un faux sentiment de sécurité chez les filles. Mme Laurent est également choquée par le ton de la campagne de publicité de 100 000 $, qu'elle qualifie de « méprisant et paternaliste. »

Avec la collaboration de Sara Champagne



MONTRÉAL PLUS

IMPÔT FONCIER DU CENTRE BELL

La bataille se poursuit

EXCLUSIF

GABRIEL BÉLAND

Le match qui se joue devant les tribunaux entre la Ville de Montréal et les propriétaires du Canadien s'en va en prolongation: les deux parties ont décidé d'interjeter appel d'une décision rendue en juillet sur la valeur foncière du Centre Bell. La porte est maintenant ouverte pour la poursuite de cette longue bataille judiciaire, qui a déjà coûté des millions aux contribuables montréalais.

La Ville et les propriétaires du Tricolore se disputent depuis des années sur la valeur foncière de l'amphithéâtre du centre-ville. L'enjeu est de taille, puisqu'il détermine la somme que les propriétaires du Centre Bell et du Canadien doivent payer en impôt foncier chaque année.

Le litige semblait avoir connu son dénouement le 8 juillet dernier. Dans une décision, le Tribunal administratif du Québec (TAQ) a donné en partie raison aux propriétaires du Canadien en concluant que la Ville avait surévalué l'aréna.

Le Tribunal a exigé que Montréal repaye aux propriétaires une somme de 5,8 millions de dollars pour un impôt foncier payé en trop. À l'avenir, la facture d'impôt foncier du Centre Bell devait passer de 10 à 8,5 millions par année, une réduction annuelle de 1,5 million.

Mais devant le TAQ, les propriétaires du Centre Bell demandaient de payer encore moins d'impôt foncier. Manifestement, la décision du Tribunal n'a contenté personne. La Ville de Montréal et les propriétaires ont tous confirmé hier la reprise des hostilités judiciaires. Les deux partis ont déposé une requête à la Cour du Québec pour pouvoir interjeter appel de la décision du TAQ.



PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

Même si le Tribunal administratif du Québec a tranché en juillet, la Ville de Montréal et les propriétaires du Centre Bell (notre photo) ne s'entendent toujours pas sur la valeur foncière de l'établissement.

« Je vous confirme qu'on a initié un processus d'appel. La raison pour laquelle on le fait, c'est qu'on est en désaccord avec la décision du Tribunal administratif du Québec », a expliqué le vice-président communications du Club de hockey Canadien, Donald Beauchamp.

M. Beauchamp n'a pas voulu expliquer davantage la position des propriétaires du Canadien. À la Ville de Montréal, on s'est aussi refusé à commenter le dossier. Mais selon des copies des requêtes consultées par *La Presse*, les parties remettent en cause la valeur que le TAQ a donnée au Centre Bell.

Dans sa décision de juillet dernier, le Tribunal a établi la valeur foncière du Centre Bell à 139 millions pour les années 2004-2006 et à 172 millions pour les années 2007-2010. La Ville de Montréal plaide que le Centre Bell vaut respectivement 193 millions et 230 millions pour ces deux périodes, tandis que ses propriétaires demandent plutôt d'établir sa valeur à 49 millions et 60,5 millions.

Le domicile du Tricolore, inauguré en 1996, a été construit au coût de 240 millions. En juin 2009, le Centre Bell, le Canadien de Montréal et le promoteur de spectacles evenko ont été vendus à un consortium mené par la famille Molson pour 575 millions, mais la valeur de l'édifice dans la transaction n'a jamais été rendue publique.

Des honoraires galopants

La Cour du Québec va entendre les deux parties durant quatre jours d'audience au mois d'octobre. Si le tribunal accorde l'appel, le litige qui dure depuis maintenant quatre ans pourrait s'éterniser. La cause a déjà nécessité 154 jours d'audience devant le TAQ.

La Ville de Montréal a jusqu'à maintenant déboursé près de 2 600 000$ dans ce dossier pour s'adjoindre les services de professionnels externes, soit un avocat et un expert comptable.

Ces sommes ne comprennent pas les salaires des fonctionnaires municipaux qui ont aussi travaillé sur le dossier. Selon une porte-parole de la Ville, Patricia Lowe, un avocat du service du contentieux de la Ville ainsi qu'un évaluateur ont aussi planché sur le litige. « Des efforts importants ont été investis dans la preuve et la représentation de la Ville devant le TAQ », a-t-elle résumé.

EN BREF

Chantier du CHUM : une poutre de métal tombe en pleine rue

Une poutre de métal utilisée sur un chantier du CHUM est tombée en pleine rue, hier après-midi, au centre-ville de Montréal. La pièce a heurté de plein fouet un taxi, faisant éclater sa lunette arrière. Le chauffeur et ses deux passagères s'en sont sortis indemnes. Des employés sur place auraient remarqué que les deux sangles de nylon qui retenaient la poutre s'étaient rapprochées l'une de l'autre. Normalement en position horizontale, la poutre d'aluminium aurait glissé, pour ensuite tomber directement sur la voie publique. L'entreprise a ouvert une enquête interne. La Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec pourrait aussi en ouvrir une. — La Presse Canadienne

La station Villa-Maria va rouvrir

Après des travaux de 13 semaines qui ont forcé sa fermeture, la station de métro Villa-Maria, située dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, va rouvrir mardi prochain. Les travaux majeurs vont « permettre d'augmenter considérablement la durée de vie du bâtiment », selon la STM. — Gabriel Béland

Pont Champlain : une voie vers Montréal ce week-end

Une seule voie sera ouverte à la circulation au cours de la fin de semaine sur le pont Champlain en direction de Montréal et deux le seront vers la Rive-Sud, pendant que des travaux d'asphaltage se poursuivront. Dès 5h lundi, toutes les voies seront ouvertes. — La Presse Canadienne

La femme de Stéphane Dion se joint à Projet Montréal

Janine Krieber, femme du député et ex-chef du Parti libéral du Canada Stéphane Dion, s'est jointe au parti municipal Projet Montréal. Lors du congrès de la formation de Richard Bergeron tenu la fin de semaine dernière, elle a été élue vice-présidente de la commission politique du parti formant la deuxième opposition à l'hôtel de ville. Elle sera ainsi responsable de « piloter l'avancement du programme du parti », indique un communiqué de Projet Montréal. Professeure associée au département d'économie et de politique du Collège militaire royal du Canada, elle est membre de l'Institut québécois des hautes études internationales. — Pierre-André Normandin

TRANQUILLITÉ D'ESPRIT CERTIFIÉE.

Les véhicules d'occasion Acura certifiés vous feront découvrir un monde de performance et de raffinement. Tout commence avec une rigoureuse inspection en 125 points, une garantie du fabricant, une assistance routière et un choix exclusif de véhicules uniquement offerts chez votre concessionnaire Acura. Et cela se concrétise aussitôt, alors que vous partez derrière le volant d'un véhicule Acura de haute performance bien plus rapidement que vous ne le pensiez.
Les véhicules d'occasion Acura certifiés. **Sélectionnés. Inspectés. Ajustés. Certifiés.**

Trouvez le vôtre sur acura.ca.

ACURA
VÉHICULES D'OCCASION
CERTIFIÉS



MONTEZ DANS UN VÉHICULE D'OCCASION ACURA CERTIFIÉ DÈS MAINTENANT

à partir de 0,9 %* FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 24 MOIS

VÉHICULE D'OCCASION CERTIFIÉ :
- GARANTIE 6 ANS/160 000 KM POUR L'ENSEMBLE MOTOPROPULSEUR
  AVEC GARANTIE GLOBALE SUPPLÉMENTAIRE TRANSFÉRABLE OPTIONNELLE
- PRIVILÈGE D'ÉCHANGE DU VÉHICULE DE 7 JOURS/1 000 KM
- INSPECTION EN 125 POINTS SPÉCIFIQUES DU FABRICANT
- OPTIONS DE FINANCEMENT PRÉFÉRENTIELLES
  DISPONIBLE PAR L'ENTREMISE DE SERVICES FINANCIERS HONDA
- CHOIX EXCLUSIF DE VÉHICULES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE
  AVEC RAPPORT D'HISTORIQUE CARPROOF**
- ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 H/7 JOURS

** Pour plus de détails, visitez carproof.com.

* Offre de financement d'une durée limitée pour tous véhicules d'occasion Acura certifiés TL et MDX disponibles par l'entremise de Services Financiers Honda, sur approbation de crédit. Cette offre est disponible pour un financement de 24 mois maximun sur les véhicules d'occasion certifiés Acura MDX et TL (modèles 2006-2010). Exemple de financement basé sur un modèle Acura d'une valeur de 20 000 $, à un taux de 0,9 % par année, qui équivaut à 841,17 $ par mois pendant 24 mois. Le coût d'emprunt est de 188,04 $ pour un total des obligations de 20 188,04 $. Taxes, permis, assurances et enregistrement en sus. Offre valide jusqu'au 31 décembre 2011. Financement sur 36, 48, 60 et 72 mois aussi offert. Le concessionaire peut vendre á prix moindre. Jusqu'à épuisementdes stocks. Visitez votre concessionaire Acura ou le site acura.ca pour les détails. © 2011 Acura, une divisiion de Honda Canada.

PÈRE ACCUSÉ D'HOMICIDE INVOLONTAIRE COUPABLE

Une seule gifle aurait suffi à tuer sa fille

CAROLINE TOUZIN

Une gifle au visage aurait « vraisemblablement » suffi à tuer la jeune Nouténé Sidimé.

C'est la conclusion à laquelle en est venu le pathologiste André Bourgault, chargé de faire l'autopsie de l'adolescente de 13 ans.

Le médecin a témoigné, hier, à l'enquête préliminaire de Moussa Sidimé, père de la jeune fille, au palais de justice de Longueuil.

Au terme de l'exercice, le juge Richard Marleau a déterminé qu'il existait suffisamment de preuves pour tenir un procès. D'abord accusé de voies de fait graves, Moussa Sidimé sera finalement jugé sous l'accusation d'homicide involontaire coupable.

Le 6 octobre dernier, Moussa Sidimé a giflé sa fille à deux reprises en plus de lui asséner une tape sur les fesses. La raison: un plancher mal lavé. L'homme a ensuite quitté la cuisine pour se rendre au salon de leur logement de Longueuil.

Quelques minutes plus tard, il a entendu un bruit de chute provenant de la cuisine. Il a alors découvert sa fille inconsciente, gisant sur le plancher. Il a immédiatement téléphoné au 911. L'adolescente a été transportée à l'hôpital Charles-LeMoyne pour ensuite être transférée à l'Hôpital de Montréal pour enfants, où elle a été maintenue en vie artificiellement pendant trois jours. Dans une longue déclaration vidéo, le père de famille admet, en pleurs, avoir giflé sa fille parce qu'il était insatisfait du ménage, a résumé la procureure de la Couronne, Me Julie Beauchesne.

Le corps de la victime ne portait pas de marques de violence, hormis une lacération à la lèvre qualifiée de « minime » par le pathologiste.

Le décès de la victime est dû à « une hémorragie sous-arachnoïdienne massive qui s'est accompagnée d'œdème cérébral, de détresse respiratoire et de choc », a conclu le Dr Bourgault. En d'autres termes, elle a succombé à une hémorragie cérébrale, « vraisemblablement » causée par la rupture d'une artère vertébrale. Celle-ci a pu être provoquée par un mouvement brusque du cou causé par la gifle elle-même ou par un mouvement réflexe pour tenter de l'esquiver.

La jeune fille a succombé à une hémorragie cérébrale, « vraisemblablement » causée par la rupture d'une artère vertébrale.

Le pathologiste est demeuré prudent dans ses conclusions puisqu'il n'a pas réussi, lors de l'autopsie, à localiser le point de rupture de l'artère. « Dans 40 % des cas, on n'est pas capable de démontrer la rupture puisque la dissection de cette région est difficile », a-t-il expliqué au tribunal.

« Vous n'êtes pas 100 % certain », lui a fait remarquer l'avocate de défense en contre-interrogatoire. « J'y suis allé par élimination », a répondu le pathologiste. Les autres hypothèses – présence d'un anévrisme ou d'une malformation vasculaire – ont ainsi été écartées après l'autopsie.

« Peut-elle s'être frappé la tête sur le comptoir de la cuisine? », a poursuivi la défense. « Ce n'est pas exclu. Par contre, ce genre de rupture (d'artère) est davantage associé à des coups qu'à des chutes. Ce n'est pas l'hypothèse que je privilégie », a répondu le médecin, très calme.

La poursuite a modifié l'acte d'accusation le 28 juin dernier après avoir reçu le rapport du Dr Bourgault. « Ce genre d'événement est rare, mais bien décrit en pathologie judiciaire », conclut le médecin dans son rapport de six pages déposé en preuve.

En liberté durant le processus judiciaire, l'accusé de 72 ans arborait des lunettes fumées lorsqu'il est entré dans la salle d'audience. Il était accompagné de deux membres de sa famille.

« Ce qui est arrivé est accidentel. Qu'une gifle cause la mort, j'en apprends tous les jours », a dit son avocate, Me Marie-Josée Duhaime, à sa sortie du tribunal. Sans vouloir en dire davantage, l'avocate a annoncé qu'elle présenterait une contre-expertise au cours du procès qui se déroulera devant un juge de la Cour du Québec à une date qui n'est pas encore fixée.

Guinéen d'origine, Moussa Sidimé est un architecte de renom. Il a notamment été architecte principal pour la Banque africaine de développement avant d'exercer aussi au Canada, selon sa famille.

« Pour le père, c'est une sentence à vie, peu importe ce qui va arriver, a dit l'avocate de défense. Son bébé est mort. »

C'est nouveau et c'est



Voici Bell Télé Fibe^MC, le plus récent et le plus spectaculaire des services télé à Montréal, prêt à vous offrir une qualité d'image HD absolument exceptionnelle et des fonctions qu'aucun autre service de télé ne peut vous offrir, comme:

- Un enregistreur Partout chez vous exclusif – un seul enregistreur suffit pour desservir toutes vos télés[1]
- Une très grande sélection de titres HD Sur demande
- Des applications comme Facebook^MD et Galaxie à partir de votre télé[2]

Ajoutez Télé Fibe à un forfait Internet et téléphonie résidentielle et profitez de cette offre exceptionnelle:

BELL TÉLÉ FIBE À PARTIR DE 9 95 $/MOIS pour 12 mois dans un forfait[3]. Tous frais mensuels inclus.

Installation professionnelle pour seulement 59,89 $[4].

+ ENREGISTREUR EN LOCATION GRATUITE pendant 36 mois[5]

Choisissez d'en devenir propriétaire par la suite sans frais supplémentaires.

Visitez un magasin Bell ou La Source
1 888 906-1959 • bell.ca/telefibe

la vie est Bell

Offert dans les magasins Bell suivants:

ANJOU
Les Galeries d'Anjou
Les Galeries d'Anjou – kiosque
BROSSARD
Mail Champlain
Quartier DIX30
DOLLARD-DES-ORMEAUX
3352, boul. des Sources
3699, boul. St-Jean
LASALLE
7567, boul. Newman
Carrefour Angrignon
Carrefour Angrignon – kiosque
Place Lasalle
LAVAL
1655, boul. St-Martin Ouest
Carrefour Laval
Carrefour Laval – kiosque
Centre commercial Duvernay – kiosque
Centre Laval
LONGUEUIL
Place Longueuil
MONTRÉAL
892, rue Ste-Catherine Ouest
4399, rue St-Denis
6855, rue St-Jacques Ouest
9280, boul. de l'Acadie
7452, boul. Maurice-Duplessis
Boul. Décarie (angle Jean-Talon)
Carrefour Industrielle Alliance
Centre Eaton – kiosques
Centre Rockland
Faubourg Ste-Catherine
Mail Cavendish
Place Alexis-Nihon
Place Dupuis
Place Versailles
Plaza Côte-des-Neiges
Promenades Cathédrale – kiosque
Tour Jean-Talon (rez-de-chaussée)
MONTRÉAL-NORD
Centre Forest
Place Bourassa
POINTE-AUX-TREMBLES
12530, rue Sherbrooke Est
POINTE-CLAIRE
Centre Fairview
Centre Fairview – kiosque
REPENTIGNY
Les Galeries Rive-Nord
ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE
Les Promenades St-Bruno
ST-LAURENT
La Place Vertu
ST-LÉONARD
4524, rue Jean-Talon Est
6050, boul. Métropolitain Est

Aussi disponible chez: LA SOURCE

L'offre prend fin le 24 septembre 2011. Offert aux clients résidentiels du Québec, dans certains immeubles résidentiels, là où la technologie le permet. Les récepteurs peuvent être neufs ou remis à neuf à la discrétion de Bell. Requiert un abonnement à Bell Internet Fibe (7, 10 ou 16+) ou Essentiel Plus. Lorsque applicable, les tarifs mensuels incluent des frais de 1,5 % afin de financer la contribution de Bell au Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL) créé par le CRTC; voir bell.ca/FAPL. Les frais FAPL seront détaillés séparément sur votre facture Bell. Modifiable sans préavis et ne peut être combinée avec aucune autre offre. Taxes en sus et d'autres conditions s'appliquent. **(1)** Chaque télé additionnelle requiert un récepteur HD (Location avec option 5,53 $/mois ou achat 199 $. **(2)** L'utilisation d'applications sur Télé Fibe sera prise en compte dans le calcul de votre utilisation Internet. **(3)** Réservé aux nouveaux clients Télé Fibe avec un abonnement continu au Forfait La Base et au moins un autre service sélectionné dans un forfait de Bell; voir bell.ca/forfait. Tarif promotionnel mensuel de 9,95 $: tarif mensuel de 27 $ moins le rabais du Forfait de 10 $ et le crédit mensuel de 10,20 $ pour les mois 1 à 12 (ne peut être combiné avec le crédit de programmation internationale), plus les frais de service numérique de 3 $ et les frais FAPL de 0,15 $. Le tarif mensuel après 12 mois est de 20,30 $. **(4)** L'installation de base inclut l'installation de l'enregistreur Partout chez vous et jusqu'à 2 récepteurs HD. Des conditions s'appliquent; voir bell.ca/installationtelefibe. **(5)** Location à 0 $ pour l'enregistreur Partout chez vous est basée sur des frais mensuel de 13,86 $ moins un crédit mensuel de 13,86 $. Tous les frais apparaîtront sur votre facture mensuelle de Bell Télé. Réservé aux nouveaux clients résidentiels de Bell Télé avec un abonnement continu à trois services admissibles de Bell; voir bell.ca/forfait. Si vous louez le récepteur sans interruption pendant 36 mois, vous pouvez choisir d'en devenir propriétaire en avisant Bell Télé à l'intérieur d'un délai de 30 jours suivant la réception de votre dernière facture. Vous pouvez résilier la location à tout moment sans frais de résiliation si vous retournez le récepteur. Des frais de résiliation anticipée peuvent s'appliquer à la portion programmation de votre compte si vous décidez de mettre fin à votre programmation. Garantie sur le récepteur jusqu'à 39 mois. Facebook est une marque déposée de Facebook, inc. Fibe est une marque de commerce de Bell Canada.

ACTUALITÉS

La rentrée autrement

Pour plusieurs élèves, le début de l'année scolaire marque le départ d'une course folle



MICHEL MAROIS

Chaque élève vit la rentrée à sa façon, mais pour certains, la fin de l'été marque le début d'une course folle. Rachel Sylvestre et Karolanne Bourdages, deux lauréates du Gala Forces Avenir en juin dernier, ont ainsi repris le chemin de l'école en sachant qu'elles mettraient encore les bouchées doubles pour réaliser leurs rêves.



PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

Rachel Sylvestre, lauréate du Gala Forces Avenir 2011 dans la catégorie Élève engagée, entreprend cette année au cégep du Vieux Montréal une autre étape de sa vie étudiante très chargée.

L'année dernière, en cinquième secondaire à l'école Paul-Gérin-Lajoie d'Outremont, Rachel était présidente du conseil étudiant, membre du conseil d'établissement, du comité vert, du comité solidarité monde, de l'équipe de la technique de l'école, du comité du bal… tout en pratiquant plusieurs sports d'équipe.

Elle est particulièrement fière du travail accompli en environnement. « Quand je suis arrivée à l'école, rappelle-t-elle, il ne se faisait rien pour la protection de l'environnement. On est parti de zéro, puis on a posé des gestes concrets, comme la transformation de la cafétéria en cafétéria verte avec l'utilisation de vaisselle réutilisable. Mais le plus gros du travail a été de sensibiliser tous les élèves, de les amener à changer leurs habitudes et à poser des gestes respectueux de l'environnement. »

Rachel, qui a été honorée pour son engagement citoyen, étudie au cégep du Vieux Montréal cette année. « C'est une grosse transition pour moi, souligne-t-elle. Je vais prendre un peu mon temps avant de m'impliquer.

« Mais je suis déjà inscrite dans l'équipe de *cheerleading* et j'ai déjà remarqué plusieurs comités étudiants très intéressants. Le Vieux Montréal a une tradition de revendications sociales et j'ai envie d'y participer. »

Une affaire de persévérance

Étudier est aussi souvent une affaire de persévérance et peu d'élèves le sont plus que Karolanne Bourdages. La jeune fille de Sainte-Julie souffre de dyslexie. « L'école n'a jamais vraiment été facile pour moi, même au primaire, explique-t-elle. Le sport est donc devenu ma motivation parce que c'est sur un terrain de soccer que je trouve ma valorisation. Mais pour faire partie du programme sport-études, il faut que mes notes soient bonnes. C'est mon plus grand défi… »

Très douée pour le soccer, Karolanne n'a pas hésité à s'astreindre à des heures de transport quotidien pour fréquenter des établissements adaptés à ses besoins. En multipliant les périodes de récupération, en travaillant avec des tuteurs à la maison, l'élève de troisième secondaire a réussi à progresser suffisamment pour poursuivre ses rêves sportifs.

« Être honorée par Forces Avenir m'a confirmé que je n'avais pas fait tous ces efforts en vain. Ça m'a redonné ma motivation au moment où j'étais un peu découragée. »
— Karolanne Bourdages, élève de troisième secondaire souffrant de dyslexie

« Être honorée par Forces Avenir m'a confirmé que je n'avais pas fait tous ces efforts en vain, souligne-t-elle. Ça m'a redonné ma motivation au moment où j'étais un peu découragée. » Mathieu Darche, l'ailier du Canadien, qui a lui-même dû faire preuve d'une grande persévérance avant d'arriver dans la LNH, s'est associé récemment à la fondation. Il sera président d'honneur du tournoi de golf annuel, aujourd'hui même. « Il suffit parfois d'une bonne tape sur l'épaule pour motiver quelqu'un », a-t-il souligné, la semaine dernière, en entrevue.

« Je suis toujours impressionné de voir à quel point les jeunes de tous les horizons sont capables de réaliser des projets fantastiques, a noté Darche. Grâce à la fondation, j'ai découvert des jeunes qui accomplissent de véritables miracles en conciliant études, implication sociale, activités sportives et même parfois plus, à coup d'efforts et de sacrifices. »

HONORER L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

La fondation Forces Avenir vise à reconnaître, à honorer et à promouvoir l'engagement étudiant au secondaire, au collégial et à l'université à travers un programme de bourses et une série de galas au cours desquels les réalisations des jeunes sont mises en évidence. L'organisme tiendra son tournoi de golf annuel aujourd'hui, au club Saint-Raphaël de l'Île-Bizard, sous la présidence d'honneur de Mathieu Darche, du Canadien de Montréal.
— Michel Marois

Audi
Vorsprung durch Technik

C'EST
L'ÉVÉNEMENT
MAINTENANT QUE
JE SAIS QUE JE PEUX
AVOIR UNE
AUDI A4
À CE PRIX-LÀ
ÇA M'OBSÈDE.



À partir de
398 $*
LOCATION PAR MOIS AVEC ACOMPTE DE 5 790 $

Taux de location
2,9 %*
POUR 36 MOIS

AUDI A4
C'EST LE TEMPS DE PASSER À GO

AUCUN PREMIER PAIEMENT,† NI AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ‡

Passez dès maintenant au volant d'une Audi A4, dotée de la puissance quatre saisons de la traction intégrale quattro. Sièges en cuir, roues de 17 po, toit ouvrant, compatibilité Bluetooth, tout est compris, au prix inouï de 398 $/mois. Ne payez aucun premier paiement ni aucun dépôt de sécurité. L'offre prend fin le 30 septembre. C'est le temps de passer à GO. **audi.ca**

©Audi Canada 2011. L'offre se termine le 30 septembre 2011 et peut être modifiée ou annulée sans préavis. Livraison avant le 30 septembre 2011. Commande du concessionnaire ou échange peut être nécessaire. Sélection de modèles selon disponibilité. Voyez votre concessionnaire Audi pour plus de détails. *L'offre de location d'une durée limitée est offerte par Audi Finance sur approbation de crédit sur le modèle Audi A4 2.0T TFSI quattro 2012 avec transmission manuelle à 6 vitesses, nouveau et non enregistré, et dont le PDSF de base est de 41 695 $ (prélivraison et transport de 1 995 $ inclus). Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Si vous louez une Audi A4 2.0 TFSI quattro 2012 avec transmission manuelle à 6 vitesses de 41 695 $ incluant prélivraison et transport (1 995 $) à un taux de location de 2,9 % pour 36 mois, les paiements seraient de 398 $ par mois. Montant total dû au début du bail : 5 790 $ (acompte de 5 790 $ ou échange équivalent). †Première mensualité de 0 $ jusqu'à un maximum de 2 000 $. ‡Aucun dépôt de sécurité requis. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Taxes incluses – aucune valeur monétaire. Obligation totale : 19 720 $. Frais de 0,25 $/km pour le kilométrage supérieur à 16 000 km par an assumés par le locataire. Taxes, immatriculation, droits, (incluant les frais d'inscription jusqu'à 46 $ au Registre des droits personnels et réels mobiliers), assurances et autres options en sus. Modèle européen montré avec équipements en option pouvant ne pas être disponibles au moment de l'achat. « Audi », « A4 », « Vorsprung durch Technik » et l'emblème des quatre anneaux sont des marques déposées de AUDI AG. Pour en savoir plus sur Audi, voyez votre concessionnaire, composez le 1 800 367 AUDI ou visitez-nous à www.audi.ca

MAISON CORBEIL

grand solde

dernière chance,
prolongation jusqu'au
4 septembre

montréal 1215,
boul. crémazie o.,
514-382-1443

laval 2323,
aut. des laurentides,
450-682-3022

%70

chaise jeanne
99 $

POLITIQUE

Fusion, mathématiques et politique



VINCENT MARISSAL
CHRONIQUE

« Le danger avec les fusions, c'est qu'il y a toujours un parti qui finit par avaler l'autre. Prenez les conservateurs: où sont passés les progressistes? »

Cette phrase est de Jack Layton, avec qui j'avais évoqué le scénario d'une fusion entre son parti et le Parti libéral en octobre 2009.

Plus récemment, lors de la dernière campagne électorale, le défunt chef du NPD avait perdu son sourire proverbial lorsque j'étais revenu sur le sujet pendant une rencontre à *La Presse*.

« Premièrement, qui a dit que les libéraux sont de centre gauche? Qui a dit que ce sont des progressistes? Les libéraux ont coupé comme aucun autre gouvernement dans l'assurance-emploi et les programmes sociaux », avait rétorqué M. Layton.

Au cours de cette même rencontre, il s'était dit prêt à reformer un gouvernement de coalition avec les libéraux de Michael Ignatieff si les conservateurs minoritaires devaient être renversés (comme il l'avait fait avec Stéphane Dion en décembre 2008), mais pas question d'unir formellement les destinées des deux partis.

Rappelons, pour la petite histoire, que Jack Layton a déjà accusé l'ex-premier ministre Paul Martin d'être responsable de la mort de sans-abri dans les rues de Toronto, une déclaration qu'il a regrettée et pour laquelle il s'est excusé, mais qui démontre bien que les libéraux et lui n'étaient pas du même bord.

La politique n'est pas une science exacte et on ne peut évidemment pas conclure que tous les électeurs du NPD et du PLC voteraient automatiquement pour un parti né d'une fusion des deux.

Sachant à quel point M. Layton se méfiait des libéraux, il est pour le moins ironique de constater que certains d'entre eux ont perçu dans sa lettre d'adieu et dans l'élan de sympathie populaire qui a culminé samedi à Toronto le signal d'un rapprochement et, qui sait, peut-être même d'une fusion.

Jean Chrétien croyait en ce projet bien avant les dernières élections et il n'a apparemment pas changé d'avis. Ce n'est pas un hasard si Denis Coderre, qui est toujours proche de Jean Chrétien et qui lui voue un respect sans borne, se montre lui aussi favorable à une fusion NPD-PLC.

Jean Chrétien a toujours été de l'école « la fin justifie les moyens » et la fin, pour lui, c'était de gagner, ce qu'il a fait envers et contre tous, d'abord lors de la course à la direction de 1990 et trois fois plutôt qu'une en campagne électorale, et avec des majorités. Lorsqu'on lui avait demandé en 2006 si Paul Martin avait été un bon chef, M. Chrétien avait répondu: « Un bon chef, ça gagne ses élections. »

Si M. Chrétien est favorable à une fusion, c'est qu'il croit que c'est la voie à suivre pour reprendre le pouvoir, pas parce qu'il vient d'être conquis par les principes du NDP ou par l'appel rassembleur de Jack Layton. Juste pour ça, on peut comprendre les réticences des néo-démocrates.

Jean Chrétien est un personnage politique controversé, mais cet homme avait un pif hors du commun et les libéraux auraient tort de rejeter tout débat sur une éventuelle fusion, comme l'a fait cette semaine le chef par intérim Bob Rae.

M. Rae, ancien chef et premier ministre néo-démocrate ontarien, ne veut rien savoir et parle même d'une fiction. Peut-être est-ce parce qu'il sait mieux que quiconque à quel point il serait difficile de fusionner le NPD et le PLC. Peut-être aussi parce qu'il a été contaminé par cette maladie typiquement libérale qui fait croire à ses victimes que le pouvoir revient toujours au PLC, que c'est dans l'ordre des choses, que ce n'est qu'une question de temps.

Au NPD, l'idée est aussi accueillie froidement. Un nouveau sondage Harris-Decima, quoique parfaitement circonstanciel, indique une poussée orange, ce qui confortera les néo-démocrates qui disent ne pas avoir besoin des libéraux.

Le député Pat Martin, un vétéran du caucus, vient toutefois brouiller les cartes en appuyant l'idée d'une fusion. Il promet même de se lancer lui-même dans la course à la direction du parti si aucun autre candidat n'épouse ce projet. Il faudra voir ce qu'en pensent les autres candidats, mais il est risqué de transformer une course à la direction d'un parti en référendum sur la pertinence de ce parti.

Selon Pat Martin, « le NPD peut gagner les prochaines élections seul, mais en fusionnant avec les libéraux, c'est une majorité garantie ».

D'un point de vue purement arithmétique, c'est indéniable. Ensemble, le NPD et le PLC ont obtenu 49,5 % des votes le 2 mai, ce qui donnerait évidemment une écrasante majorité de sièges.

Mais la politique n'est pas une science exacte et on ne peut évidemment pas conclure que tous les électeurs du NPD et du PLC voteraient automatiquement pour un parti né d'une fusion des deux. Dans les Maritimes, en Ontario et dans l'Ouest, bien des électeurs du NPD n'ont jamais fait confiance aux libéraux. De même, les libéraux plutôt conservateurs (fiscalement) n'ont jamais pris le NPD au sérieux et migreraient vraisemblablement vers le PC.

Au Québec, bien des électeurs attirés par l'orange du NPD seraient rebutés par l'ajout d'une touche de rouge, synonyme pour eux de mauvais souvenirs constitutionnels ou de commandites.

Le principal argument des pro-fusion consiste à dire que c'est la meilleure, sinon la seule, façon de battre les conservateurs. « Battre son adversaire », ça ne fait pas un programme politique.

Qui dit fusion dit négociations, compromis, sacrifices, bonne volonté et même abnégation.

Malgré l'esprit de franche camaraderie qui régnait samedi à Toronto entre libéraux et néo-démocrates, on a vu cette semaine que c'est trop demander aux deux partis pour le moment.

Pour joindre notre chroniqueur : **vincent.marissal@lapresse.ca**

EN BREF

C'est la fin pour Blockbuster au Canada

Les 253 magasins canadiens de la chaîne américaine Blockbuster toujours en activité mettront bientôt la clé sous la porte. Environ 150 établissements de Blockbuster Canada ont déjà été contraints de cesser leurs activités, en juin, victimes de la popularité grandissante des téléchargements en ligne, de la fragilité de l'économie et de l'arrivée d'un nouveau propriétaire aux États-Unis. Quelque 2500 personnes perdront leur emploi. — La Presse Canadienne

Plus de choix. Plus de flexibilité. Confort ultime!

OBTENEZ JUSQU'À 1 250 $ DE RABAIS*
sur les produits Stressless®
lorsque vous achetez
deux sièges Stressless® ou plus.

Stressless® EKORNES®
LES INNOVATEURS DU CONFORT MD



Le confort c'est...
un film sans interruption.

Promotion fauteuils : du 2 septembre au 17 octobre

Recevez 450 $, 850 $ ou 1 250 $ de rabais sur les produits Stressless® lorsque vous achetez deux sièges Stressless® ou plus. Le style de vie Stressless® est la combinaison parfaite du confort, de la fonctionnalité et du style. Notre système Plus™ breveté vous offre un support optimal de la tête et de la région lombaire dans n'importe quelle position, tandis que le système Glide garde votre corps en parfait équilibre. * Voyez notre conseiller pour plus de détails.

Obtenez plus d'information ici.

Stressless® est fièrement endossé par l'Association américaine de chiropraxie.

Galerie DANOISE MEUBLES FURNITURE

9080, boul. Cavendish • Saint-Laurent, Québec H4T 1Z8
514 334-2030



PHOTO BLAIR GABLE, REUTERS

Selon le chef intérimaire du Parti libéral du Canada, Bob Rae, le gouvernement conservateur de Stephen Harper doit se montrer plus pragmatique dans ses choix budgétaires.

La création d'emplois avant la compression des dépenses, dit Rae

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le chef intérimaire du Parti libéral, Bob Rae, presse le gouvernement Harper de reporter l'adoption de son plan de compression des dépenses tant que l'économie canadienne montrera des signes de vacillement.

À l'issue d'une rencontre de trois jours de son caucus, hier, M. Rae a affirmé que la création d'emplois doit être la priorité absolue du premier ministre Stephen Harper, d'autant plus que les dernières données sur la croissance démontrent que l'économie canadienne s'est contractée au dernier trimestre.

« Il est essentiel que le ministre Flaherty propose un plan qui tienne compte de la réalité économique. » — Bob Rae

Ainsi, le chef libéral estime que le ministre des Finances Jim Flaherty doit mettre en œuvre des politiques qui vont permettre de créer des emplois au lieu de soumettre l'appareil gouvernemental à une cure d'amaigrissement de 4 milliards de dollars par année afin d'éliminer le déficit d'ici 2014-2015. « La priorité du pays, la priorité du gouvernement doit être les emplois et non les compressions. Il faut retarder les compressions de 4 milliards de dollars », a affirmé M. Rae, entouré de ses troupes dans le foyer de la Chambre des communes.

Économie « fragile »

Selon M. Rae, les compressions que compte faire le ministre Flaherty dans son prochain budget – entre 5 % et 10 % à tous les ministères et organismes gouvernementaux – entraîneront forcément des pertes d'emplois.

Statistique Canada a rapporté hier que l'économie canadienne a plongé dans le rouge au deuxième trimestre en raison d'un recul des exportations. Ainsi, le PIB a diminué de 0,4 % en rythme annuel pour la première fois après sept trimestres consécutifs de croissance depuis la fin de 2009. Mais les analystes prévoient un rebond rapide de la croissance au cours des prochains mois, ce qui permettra au pays d'éviter une autre récession.

À Toronto, le ministre Flaherty a affirmé que l'économie canadienne demeure « fragile », comme il le répète depuis plusieurs mois, mais que le pays n'est pas sur le point de sombrer dans une autre récession.

Il y a deux semaines, le gouverneur de la Banque du Canada, Mark Carney, a affirmé devant le comité des finances que la croissance de l'économie canadienne ralentirait au deuxième trimestre, mais que les choses devraient se replacer au cours des prochains mois.

Mais pour Bob Rae, le gouvernement Harper doit se montrer plus pragmatique dans ses choix budgétaires. « Les économies de l'Union européenne et des États-Unis connaissent des ratés. Évidemment, le Canada n'est pas une île. Nous allons être touchés par ces problèmes tôt ou tard. Il est essentiel que M. Flaherty propose un plan qui tienne compte de la réalité économique », a dit M. Rae.

Le chef libéral a indiqué que son parti souhaite toujours l'annulation des baisses d'impôts accordées aux entreprises par les conservateurs. Le taux d'imposition des entreprises est passé de 18 % à 16,5 % le 1er janvier et doit être ramené à 15 % au début de la nouvelle année.

LE CHOIX ET L'EXPERTISE LOZEAU

Découvrez la gamme Lowepro, parfaite pour tous les photographes



ÉCONOMISEZ JUSQU'À 40$

LOWEPRO PRORUNNER

Idéal pour le voyageur

Peut contenir un à deux reflex avec poignée, quatre à six objectifs ou un objectif 300mm F/2.8 et un ordinateur portable jusqu'à 17po, selon le modèle.

PRO RUNNER 200 AW	79,99$	Rég. 119,99$
PRO RUNNER 300 AW	129,99$	Rég. 159,99$
PRO RUNNER 350 AW	149,99$	Rég. 189,99$
PRO RUNNER 450 AW	199,99$	Rég. 239,99$

SEULEMENT 9,99$



LOWEPRO CLIPS 140

- Idéal pour activités de plein air
- Pochette zippée pour accessoires
- Housse imperméable intégrée

9,99$ Rég. 39,99$

À PARTIR DE 19,99$



- **Lowepro Apex 30** .....19,99$
- **Lowepro Apex 100** .....24,99$
- **Lowepro Apex 110**.....29,99$



LOWEPRO TOPLOADER ZOOM 50 AW NOIR

- Idéal pour activités de plein air
- Pochette zippée pour accessoires
- Housse imperméable intégrée

29,99$ Rég. 44,99$



LOWEPRO PASSEPORT SLING MICA

- Compartiment extensible
- Design surprenant et ingénieux
- Rembourrage amovible antidérapant

29,99$ Rég. 34,99$



LOWEPRO NOVA 160 AW

- Housse imperméable
- Très versatile
- Disponible en bleu, noir ou brun

49,99$ Rég. 59,99$



- **Lowepro Fastpack 100** .....59,99$
- **Lowepro Fastpack 200**.....69,99$
- **Lowepro Fastpack 250**.....84,99$
- **Lowepro Fastpack 350** .....109,99$



- **Lowepro Flipside 200** .....59,99$
- **Lowepro Flipside 300** .....79,99$
- **Lowepro Flipside 400** .....99,99$



LOWEPRO VERSAPACK

- Léger et flexible
- Disponible en bleu ou noir
- Support à trépied, housse imperméable

69,99$ Rég. 89,99$

ÉCONOMISEZ 30$



LOWEPRO COMPUDAY PACK NOIR

- Housse imperméable
- Très versatile
- Courroie ergonomique

39,99$ Rég. 69,99$



- **Lowepro Vertex 100AW** .....149,99$
- **Lowepro Vertex 200AW**.....169,99$
- **Lowepro Vertex 300AW**.....219,99$



LOWEPRO PHOTO SPORT

- Idéal pour les sports d'extérieur
- Tissus techniques performants
- Disponible en orange ou noir

139,99$ Rég. 169,99$

ÉCONOMISEZ 100$



LOWEPRO PRO ROLLER X100 NOIR

- Logement pour ordinateur portable jusqu'à 14po
- Taille bagage cabine

199,99$ Rég. 299,99$

50% de rabais



LOWEPRO CLASSIFIED 160 AW

- Compartiments adaptables
- Accès rapide, esthétique discret
- Sépia seulement

74,99$ Rég. 149,99$

LOWEPRO PRO TREKKER

- Protection et confort exceptionnel
- Tissus techniques de qualité supérieure
- Supports intégrés pour trépieds
- Disponible en kaki/noir

PRO TREKKER 300 AW
269,99$ Rég. 369,99$

PRO TREKKER 400 AW
299,99$ Rég. 399,99$

PRO TREKKER 600 AW
339,99$ Rég. 439,99$

ÉCONOMISEZ 100$



ÉCONOMISEZ 50$



LOWEPRO SLINGSHOT 100AW

- Accès rapide, design innovant
- Séparateurs améliorés, housse imperméable

39,99$ Rég. 89,99$

15% de rabais sur tous les autres



SACS, ÉTUIS ET VALISES LOWEPRO

Sur prix régulier seulement. Ne peut être jumelé avec aucune autre promotion. Aucune commande spéciale.

Faites votre choix Lozeau.com

Stationnement rue St-André

Supports à vélo face au magasin

Beaubien

6229, Saint-Hubert
Montréal, Québec
514 274 6577
1 800 363 3535
WWW.LOZEAU.COM

Lozeau L'EXPÉRIENCE PHOTO VIDÉO

Valide jusqu'au 7 septembre 2011. Photos peuvent différer. Aucune commande spéciale. « Lozeau », les logos Lozeau et tous slogans, images et symboles relatifs à Lozeau sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de L.L.Lozeau Ltée.

d·clic

Salon de la photo et vidéo

30 septembre au 2 octobre 2011
au Palais des congrès de Montréal

www.salondclic.com

Billets disponibles en magasin ou sur lozeau.com

3 JOURS DE PHOTO ET DE VIDÉO

- Apprenez à faire de meilleures photos et améliorez votre technique avec les conférences et ateliers gratuits.
- Venez vous inspirer grâce aux différentes expositions photo.
- Venez échanger sur les nouveautés 2011 avec les représentants des principaux fabricants.
- Découvrez la nouvelle zone vidéo interactive.
- Courez la chance de gagner des milliers de dollars en produits photo et vidéo.



Présenté par Les ateliers Lozeau

OTTAWA FRAIS DE DÉPLACEMENT

Michaëlle Jean en vacances avec les avions de l'État

L'ex-gouverneure générale a souvent utilisé les appareils gouvernementaux à des fins personnelles

EXCLUSIF

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

L'ancienne gouverneure générale Michaëlle Jean a fréquemment utilisé la flotte d'avions gouvernementaux pour se rendre en vacances. Les carnets de vol des appareils, obtenus par *La Presse* en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, révèlent qu'elle a fait huit voyages personnels durant son mandat de cinq ans, pour une facture dépassant le demi-million de dollars.



PHOTO CHRIS WATTIE, ARCHIVES REUTERS

De janvier 2006 à la fin de son mandat, en septembre 2010, Michaëlle Jean s'est entre autres rendue en vacances à bord d'avions gouvernementaux à cinq reprises en France, principalement dans la région du Poitou-Charentes, où son conjoint, Jean-Daniel Lafond, possède une maison, à Chauvigny.

En janvier 2007, plusieurs avaient souligné l'absence de Michaëlle Jean, pour cause de vacances, lors du tout premier remaniement de cabinet du gouvernement de Stephen Harper. Ce qu'on ignorait jusqu'à présent, c'est que l'ancienne journaliste s'était rendue en Jamaïque à bord d'un avion gouvernemental pour y passer trois semaines.

Or, les lignes directrices du Service de vols d'affaires géré par l'armée de l'air sont claires: « Les avions d'affaires du gouvernement ne peuvent être utilisés que pour des missions officielles. » Celles-ci stipulent également que les vols commerciaux doivent être privilégiés, à moins que l'on puisse « économiser un temps précieux en utilisant un avion d'affaires au lieu d'un avion commercial ».

Dans un courriel à *La Presse*, le bureau du gouverneur général affirme que « la pratique est que le gouverneur général voyage à bord d'avions du gouvernement lors de déplacements officiels. En ce qui a trait aux déplacements personnels, une évaluation est faite au cas par cas », a écrit une porte-parole, Marie-Ève Létourneau.

Pourtant, selon les carnets de vol, le voyage en Jamaïque est loin d'être le seul événement du genre. Sept mois après avoir raté le premier remaniement ministériel, Michaëlle Jean est passée bien près de manquer le deuxième alors qu'elle se trouvait depuis trois semaines en vacances avec son conjoint et sa fille dans la région du Poitou-Charentes, en France.

Comme l'avion gouvernemental qui les y avait conduits était rentré à Ottawa, un autre appareil est venu chercher l'ex-gouverneure générale pour la ramener au pays. Une fois le remaniement terminé, Michaëlle Jean est retournée en France, où était restée sa famille. Les trois sont rentrés quelques jours plus tard, toujours grâce au Service de vols d'affaires du gouvernement. Ce seul voyage, qui a forcé trois allers-retours au-dessus de l'Atlantique, soit 44 heures de vol, a coûté 106 000$.

De janvier 2006 à la fin de son mandat, en septembre 2010, Michaëlle Jean s'est rendue en vacances à bord d'avions gouvernementaux à cinq reprises en France, principalement dans la région du Poitou-Charentes, où son conjoint, Jean-Daniel Lafond, possède une maison, à Chauvigny. Elle s'est également rendue avec sa famille en Jamaïque, à la Barbade et au Mexique. Chaque fois, elle était accompagnée de son conjoint et de leur fille. Vérifications faites, aucun de ces voyages ne figure à la liste des missions officielles de l'ex-gouverneure générale, aujourd'hui représentante spéciale de l'UNESCO pour Haïti.

Interrogé sur ces huit voyages, le Bureau du gouverneur général a indiqué que Michaëlle Jean « s'est rendue à ces destinations en avion gouvernemental pour des raisons de sécurité », a indiqué Marie-Ève Létourneau après avoir vérifié chacun des déplacements identifiés par *La Presse*.

Autant que le premier ministre

Les carnets de vol démontrent que l'ex-gouverneure générale voyageait autant que le premier ministre, Stephen Harper. De janvier 2006 à la fin de son mandat, en septembre 2010, Michaëlle Jean a fait 251 voyages, accumulant plus de 1048 heures de vol. La facture pour ses frais de déplacement a totalisé 2,7 millions de dollars. Michaëlle Jean a ainsi accumulé en moyenne 18,4 heures de vol par mois, pour une facture de 47 188$.

Son successeur, David Johnston, s'est montré moins prompt à monter à bord des avions du gouvernement. Dans les huit premiers mois de son mandat, il a fait 24 voyages, pour une facture de 299 170$. Il a ainsi accumulé en moyenne 12,9 heures de vol par mois, pour une facture mensuelle de 37 396$. Il faut souligner que le prix moyen des heures de vol a nettement augmenté depuis son arrivée. Les heures de vol facturées à l'époque de Michaëlle Jean étaient en moyenne de 2566$ l'heure, tandis que les frais s'élèvent maintenant à 3285$.

La principale différence entre les deux gouverneurs généraux se manifeste dans leurs déplacements internationaux. Dans les huit premiers mois de son mandat, David Johnston a effectué un seul voyage à l'étranger sur les ailes au Service de vols d'affaires, en avril 2011, lorsqu'il s'est rendu trois jours au Royaume-Uni pour assister au mariage du prince William et de Kate Middleton.

« Inadmissible »

Le Bloc québécois trouve « inadmissible » que Michaëlle Jean ait utilisé les avions gouvernementaux pour se déplacer lors de ses vacances. « Qu'on ne nous fasse pas le coup de la sécurité. Il n'y a pas grand danger quand Mme Jean va en vacances. Le gouverneur général devrait utiliser un avion commercial avec un garde du corps, ça coûterait moins cher », estime le chef intérimaire de la formation, Louis Plamondon.

À l'heure où Stephen Harper cherche à réduire les dépenses gouvernementales, celui-ci estime qu'Ottawa devrait sabrer les frais de déplacement du gouverneur général. « Ce serait une belle place pour couper, mais je n'ai pas l'impression qu'il va le faire avec ses récentes décisions monarchiques de changer les peintures de Pellan par un portrait de la reine et d'ajouter le mot "royal" aux Forces armées. »

— Avec la collaboration de William Leclerc

« Qu'on ne nous fasse pas le coup de la sécurité. Il n'y a pas grand danger quand Mme Jean va en vacances. Le gouverneur général devrait utiliser un avion commercial avec un garde du corps, ça coûterait moins cher. » — Louis Plamondon, chef intérimaire du Bloc

VOYAGES	DATES	HEURES DE VOL	COÛT
Kingston, Jamaïque	(23-12-06 au 11-01-07)	17,1	38 167$
Poitou-Charentes, France	(20-07-07 au 11-08-07 et 15-08-07 au 19-08-07)	43,8	105 733$
Barbade	(21-12-07 au 05-01-08)	21,4	51 659$
Poitou-Charentes, France	(05-07-08 au 25-07-08)	30,9	80 216$
Yucatán, Mexique	(13-03-09 au 22-03-09)	17	44 132$
Nice et Poitou-Charentes, France	(09-07-09 au 27-07-09)	32,4	93 571$
Paris et Poitou-Charentes, France	(14-03-10 au 22-03-10)	16,2	46 786$
Poitou-Charentes, France	(09-07-10 au 02-08-10)	36	93 492$
TOTAL		**214,8**	**553 756$**

Source: Carnets de vol des avions gouvernementaux

Concours

INSTANT MAGIQUE DE MES VACANCES

Amateurs de photos, faites-nous parvenir l'instant magique de vos vacances et courez la chance de gagner un des douze appareils photo ***Nikon*** D7000 avec objectif 18-105mm VR d'une valeur de 1 000$ chacun.



Saisissez en image votre instant magique et envoyez votre photo avant le 10 septembre 2011 à l'adresse suivante :
cyberpresse.ca/instantmagique2011

Les douze photographies gagnantes seront utilisées pour le calendrier corporatif de *La Presse* 2012 et seront publiées dans *La Presse* et sur cyberpresse.ca.

Tous les détails du concours sur
cyberpresse.ca/instantmagique2011

Nikon Lozeau L'EXPÉRIENCE PHOTO VIDÉO LA PRESSE cyberpresse.ca

Les ministres conservateurs n'ont pas ralenti la cadence

EXCLUSIF

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

À l'heure où le gouvernement conservateur lance une vague de compressions dans l'appareil fédéral, ses ministres bafouent pourtant eux-mêmes les mesures d'austérité qu'ils s'étaient imposées au lendemain de la crise économique de 2008.

« Nous ordonnons aux ministres et aux sous-ministres de chacun des ministères et organismes de limiter leurs dépenses de déplacement », avait statué le ministre des Finances, Jim Flaherty, dans sa mise à jour économique de novembre 2008, présentée au lendemain de la débâcle des marchés financiers. « Nous ne pouvons demander aux Canadiens de se serrer la ceinture en cette période difficile sans d'abord faire notre propre examen. »

Or, une compilation des frais de déplacement des différents ministres fédéraux effectuée par *La Presse* révèle que ceux-ci n'ont pas ralenti la cadence. Bien au contraire, ils voyagent davantage depuis l'énoncé de Jim Flaherty, leurs frais de déplacement mensuels ayant augmenté de 14 %. De janvier 2006 à novembre 2008, les frais de voyage du gouvernement conservateur s'élevaient mensuellement à 205 908 $. Depuis, cette moyenne a grimpé à 235 111 $.

Étonnamment, Jim Flaherty a lui-même enfreint ses « ordres ». Ses factures ont augmenté de 27 % depuis novembre 2008. Dans les 34 premiers mois de son mandat, ses frais de déplacement se sont chiffrés à 488 197 $. Or, ses factures ont totalisé 545 147 $ dans les 30 mois ayant suivi sa mise à jour économique. Ces données le mettent au deuxième rang des ministres voyageant le plus au sein du gouvernement conservateur, en excluant le premier ministre.

Titulaire des Affaires étrangères avant d'être à la Défense en août 2007, Peter MacKay est de loin le ministre ayant le plus voyagé depuis janvier 2006. Et lui aussi a accéléré la cadence après la crise, ses frais mensuels ayant augmenté de 46 %. Dans les 34 premiers mois du gouvernement Harper, ses frais de voyage se sont chiffrés à 629 745 $. Dans les 30 mois suivants, ses factures ont grimpé à 820 295 $.

Le Bloc québécois s'indigne de voir le gouvernement Harper bafouer les règles qu'il s'était pourtant lui-même imposées. « C'était très clair dans l'énoncé de Jim Flaherty qu'il y avait un engagement du gouvernement à donner l'exemple. Or, on se rend compte que l'engagement n'a pas été respecté du tout », dénonce le chef intérimaire du Bloc, Louis Plamondon.

Ce dernier souligne que les conservateurs étaient de féroces critiques des voyages gouvernementaux du temps où ils siégeaient dans l'opposition. « Je pense que nous avons besoin de mieux surveiller les dépenses du premier ministre », avait lancé Stephen Harper lorsqu'il était chef de l'opposition, en novembre 2004, pour dénoncer les voyages de son prédécesseur, Paul Martin.

Pour l'image publique

Depuis leur élection, en janvier 2006, les conservateurs ont dépensé 14,1 millions en frais de déplacement. À lui seul, le premier ministre Stephen Harper a dépensé 3,1 millions, révèlent les carnets de vol des avions gouvernementaux obtenus par *La Presse* en vertu de la Loi sur l'accès à l'information. Celui-ci a effectué 255 voyages qui ont fait 1178 heures de vol.

Louis Plamondon dénonce tout particulièrement la tendance du gouvernement conservateur à voyager pour dorer son image publique. « S'il y a une conférence internationale et qu'on y délègue un ministre, ça va. Mais là, on fait beaucoup de voyages pour l'image du premier ministre. Le plus bel exemple, c'est son voyage dans le Nord canadien. Ça coûterait moins cher si on ne faisait pas un grand spectacle avec ça », déplore Louis Plamondon.

Ce n'est pas la première fois que les voyages du premier ministre se trouvent au cœur de l'actualité. Stephen Harper s'était attiré les foudres de l'opposition en juin dernier lorsqu'il avait utilisé un avion gouvernemental pour assister, à Boston, à une partie des finales de la coupe Stanley entre les Canucks de Vancouver et les Bruins. Le premier ministre avait versé 3000 $ pour couvrir les coûts du voyage. Or, selon les carnets de vol, il en coûte 3285 $ l'heure pour utiliser ces appareils et un trajet aller-retour entre Ottawa et Boston représente environ trois heures de vol.

Du temps où ils étaient dans l'opposition, les conservateurs jugeaient que le coût des heures de vol était sous-évalué et se chiffrait en réalité à 11 000 $ l'heure.

— Avec la collaboration de William Leclerc



PHOTO ADRIAN WYLD, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

En novembre 2008, au lendemain de la débâcle des marchés financiers, Jim Flaherty avait ordonné aux membres des ministères de « limiter leurs dépenses de déplacement ». Mais il a lui-même enfreint ses consignes.

LES PLUS GRANDS VOYAGEURS

Stephen Harper	3 071 854 $
Peter MacKay	1 450 040 $
Jim Flaherty	1 033 344 $
Jim Prentice	853 905 $
Stockwell Day	594 663 $

Source : Données du gouvernement du Canada

Ils disent que le silence est d'or.
Selon nous, il est d'acier inoxydable.



† **Les lave-vaisselle Bosch.** Épurés et élégants, les lave-vaisselle Bosch peuvent jouer un rôle de premier plan dans la cuisine. Chaque lave-vaisselle Bosch est le fruit d'une ingénierie allemande méticuleuse qui offre un excellent nettoyage, une efficacité énergétique remarquable et le fonctionnement silencieux légendaire propre à nos appareils. **www.bosch-home.ca**

BOSCH
Des technologies pour la vie

Technologie verte à l'intérieur

125 Ans Bosch 1886–2011

www.facebook.com/boschcdn

Offre en vigueur du 15 âout au 15 novembre 2011.
Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à un représentant ou visiter le www.bosch-home.ca

© 2011 BSH Home Appliances.
* Pour obtenir des renseignements complets, consultez le site bosch-home.ca Le concours est en vigueur du 1er septembre au 31 octobre 2011. Valeur au détail approximative des prix : 17 000 $
† Applicable aux modèles 800 Plus seulement
** Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre Bosch. Offre en vigueur selement chez les détaillants autorisés participants. S'adresser au détaillant pour en savoir plus. Offre uniquement valable au moment de l'achat. Chez certains détaillants, le prix indiqué tient déjà compte de la remise. BCAN012-24-97814-2

POLITIQUE

Nouveau directeur des communications du premier ministre

Harper nomme un journaliste anglophone

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le premier ministre Stephen Harper a un nouveau directeur des communications. Il s'agit du journaliste Angelo Persichilli, qui signait une chronique hebdomadaire dans le quotidien *The Toronto Star* et qui a été le rédacteur du journal italien *Corriere Canadese*, de Toronto, pendant plusieurs années.

M. Persichilli, qui est âgé de 63 ans et qui ne parle guère le français, succédera donc à Dimitri Soudas à partir de la semaine prochaine. Après neuf ans comme proche collaborateur de Stephen Harper, M. Soudas a annoncé après les élections fédérales qu'il abandonnait ses fonctions en septembre afin de consacrer plus de temps à sa jeune famille.

Dans certaines de ses chroniques dans le *Toronto Star*, M. Persichilli a tenu des propos critiques envers le Québec. Après la victoire des conservateurs aux dernières élections, il a notamment affirmé que la majorité remportée par Stephen Harper mettait fin au mythe selon lequel un leader politique était incapable de former un gouvernement majoritaire sans la bénédiction du Québec.

« La fausse prémisse selon laquelle les leaders canadiens pouvaient remporter une majorité seulement avec la bénédiction du Québec était une invention des politiciens francophones, qu'ils se déclarent fédéralistes ou séparatistes », a-t-il notamment écrit en mai dernier.

Le 19 juin, M. Perschilli a écrit que si le Québec a réussi à maintenir son identité distincte, c'est parce qu'il fait partie de la fédération canadienne. « Un Québec indépendant n'aurait aucune chance de survivre dans le contexte nord-américain », a-t-il affirmé dans une charge contre les souverainistes, notamment l'ancien premier ministre Jacques Parizeau. « On a juste à examiner la somme que la province reçoit d'Ottawa et la somme qu'elle verse à la fédération, et vous allez obtenir un indice assez précis de la faisabilité du rêve séparatiste sur le plan économique. »

Le choix de M. Persichilli est d'autant plus étonnant qu'il est journaliste de profession et que M. Harper n'a pas les médias en haute estime.

Communautés ethnoculturelles

Mais M.Persichilli a ses entrées dans les communautés ethnoculturelles, et les conservateurs ont consacré beaucoup de temps et d'efforts à courtiser ces électeurs au fil des ans afin d'obtenir leurs appuis. Ces communautés ont longtemps été acquises au Parti libéral.

Le bureau de Stephen Harper compte toutefois deux autres responsables des communications bilingues, soit Carl Vallée et Andrew MacDougall.

M. Vallée a précisé à *La Presse* que le premier ministre s'est engagé à bien défendre les intérêts du Québec, même si les conservateurs n'y ont remporté que cinq sièges au dernier scrutin.

« Le premier ministre accorde une place importante au Québec au sein de notre gouvernement. Il est déterminé à faire en sorte que la voix des Québécois soit entendue et il veut construire une base solide d'appuis au Québec au cours des prochaines années », a dit M. Vallée.

Au dernier congrès des conservateurs, à Ottawa, en juin, M. Harper a promis de « continuer de pratiquer un fédéralisme d'ouverture » envers le Québec même s'il a réussi à former un gouvernement majoritaire sans faire de gains dans cette province.

« Je sais aussi qu'aux prochaines élections, une fois que la lune de miel avec le NPD sera terminée, les Québécois vont se tourner vers notre parti, le seul qui baisse les taxes et les impôts, le seul qui gère l'économie de façon prudente, le seul qui croit en une nation québécoise confiante, autonome et fière au sein d'un Canada fort, uni, indépendant et libre », avait affirmé M. Harper.

MISSION CANADIENNE EN LIBYE

Prolongation en vue

MALORIE BEAUCHEMIN
ENVOYÉE SPÉCIALE
ITALIE

TRAPANI — Le premier ministre Stephen Harper est arrivé en soirée hier à Trapani, en Italie, où il doit saluer ce matin les soldats canadiens qui ont participé à la mission de l'OTAN en Libye.

Mais alors que la mission militaire doit en théorie se terminer à la fin du mois de septembre, les forces armées canadiennes pourraient être appelées à rester plus longtemps dans le théâtre d'opérations, a laissé entendre cette semaine le ministre des Affaires étrangères, John Baird, lors d'un passage à la télévision de CBC.

La prise de contrôle de Tripoli par les insurgés la semaine dernière, n'a pas empêché des fidèles du régime de Mouammar Kadhafi de poursuivre les attaques violentes contre la population civile.

Or, la protection des civils était l'objectif premier de la mission de l'OTAN, telle que définie par une résolution des Nations unies.

Le NPD s'y oppose

La mission du Canada a été prolongée une première fois en juin, avec l'accord presque unanime des députés au Parlement, mais cette fois-ci, l'opposition officielle néo-démocrate a déjà annoncé qu'elle s'opposerait à une nouvelle prolongation.

Les conservateurs de Stephen Harper, maintenant majoritaires à la Chambre des communes, pourront aller de l'avant même sans l'accord de l'opposition.

Le Canada a déployé dans la région, depuis mars dernier, 650 militaires, 7 avions de chasse CF-18, 2 ravitailleurs, 1 frégate et des aéronefs de patrouille maritime.

Le premier ministre Harper ira ce matin rendre visite au commandement de la force opérationnelle, à la base aérienne de Trapagni-Birgi, en Sicile. Il rencontrera notamment le Canadien qui commande les opérations militaires de l'OTAN en Libye, le lieutenant-général Charles Bouchard, et il prononcera une allocution aux soldats.

M. Harper se rendra ensuite à Paris, en après-midi, pour participer à la rencontre du Groupe de contact pour la Libye, coprésidée par le président français Nicolas Sarkozy et le premier ministre britannique David Cameron. Les pays engagés dans le conflit tenteront ainsi de déterminer les besoins et les priorités et de coordonner les efforts pour venir en aide au Conseil national de transition, entité aujourd'hui reconnue par la communauté internationale comme ayant l'autorité morale de gouverner en Libye.





DU FOURNISSEUR D'APPAREILS BLACKBERRY[MD]
NUMÉRO UN AU PAYS

ÉCONOMISEZ 100 $[1]

ADDITIONNELS

SUR CES TOUT NOUVEAUX
APPAREILS BLACKBERRY[MD]



BLACKBERRY[MD] TORCH[MC] 9810
MAINTENANT **99,99 $[2]**
Était ~~199,99 $~~
Sans abonnement 549,99 $
avec entente de rabais sur l'équipement de trois ans relative à certains forfaits

BLACKBERRY[MD] PLAYBOOK[MC]
MAINTENANT **399,99 $**
À partir de ~~499,99 $~~
le modèle de 16 Go

JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS.
VISITEZ UN MAGASIN ROGERS DÈS AUJOURD'HUI.

1-800-670-6678 | rogers.com/**venteblackberry**

CHANGEZ POUR ROGERS[MC]

Les offres prennent fin le 30 septembre 2011 et peuvent être modifiées sans préavis. **1** Réduction offerte (à la caisse dans les magasins Rogers Plus ou sous forme de crédit sur facture chez les concessionnaires autorisés Rogers) sur le prix d'achat de l'appareil (taxes en sus) jusqu'à concurrence de 100 $ (ne peut pas être supérieure au prix de l'appareil). **2** Valable en magasin seulement, pour les nouveaux clients, dans le cadre d'une mise en service avec un abonnement de trois ans à un forfait Voix et données assorti de frais de service mensuels d'au moins 47,75 $. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent. Détails en magasin. ©2011

ROGERS[MC]

MONTRÉAL
Carrefour de la Pointe
Place Bourassa
Galeries d'Anjou
Place Versailles
6476A, rue Jean-Talon Est
Centre commercial Le Boulevard
5110, rue Jean-Talon Est
4455, rue Saint-Denis
1, rue De Castelnau E., bur. 101
3573, boul. Saint-Laurent
1008, rue Clark, bur. 206B
Centre Eaton
Place Ville-Marie
1015, rue Sainte-Catherine O.
2170, av. Pierre-Dupuy
2116, rue Guy
2360, rue Notre-Dame O., bur. 102
Centre Rockland
1201, av. Greene
Place Alexis-Nihon
Centre Montpellier
9012, boul. de l'Acadie
5150, rue Jean-Talon O.
2100, boul. Marcel-Laurin
Place Vertu
Complexe Desjardins
Carrefour Angrignon
3339L, boul. des Sources
2814, boul. Saint-Charles
950, boul. Saint-Jean, bur. 3
Fairview Pointe-Claire

AYLMER
Galeries d'Aylmer

BELŒIL
Mail Montenach

BOUCHERVILLE
Promenades Montarville

BROSSARD
Mail Champlain
Place Portobello
Quartier DIX30

CHÂTEAUGUAY
Centre Régional Châteauguay

DELSON
28D, boul. Marie-Victorin

DRUMMONDVILLE
Promenades Drummondville

GATINEAU
360, boul. Maloney O., bur. 1
Promenades de l'Outaouais

GRANBY
583, boul. Boivin
Galeries Granby

HULL
Galeries de Hull
442, boul. Saint-Joseph

JOLIETTE
517, rue St-Charles-Borromée N.
Galeries Joliette

LACHENAIE
321A, montée des Pionniers

LAVAL
2142, boul. des Laurentides
Centre Laval
1807, boul. Saint-Martin O.
Carrefour Laval
1273, boul. Curé-Labelle
241C, boul. Samson

LONGUEUIL
1490, chemin de Chambly, bur. 101
Place Longueuil

MAGOG
221, rue Principale O.

MONT-TREMBLANT
507, rue de Saint-Jovite

REPENTIGNY
494A, rue Notre-Dame
Galeries Rive-Nord

ROSEMÈRE
Place Rosemère
135, boul. Labelle

SAINT-BRUNO
Promenades St-Bruno

SAINT-CONSTANT
Méga-Centre St-Constant

SAINTE-EUSTACHE
360E, boul. Arthur-Sauvé

SAINT-HYACINTHE
Galeries St-Hyacinthe

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
Carrefour Richelieu
Halles St-Jean

SAINT-JÉRÔME
Carrefour du Nord
60, rue Bélanger

SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
40, boul. Morin

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
Centre Valleyfield

SHERBROOKE
2980, rue King O.
Carrefour de l'Estrie

SOREL-TRACY
Promenades de Sorel

TERREBONNE
1270, boul. Moody, bur. 10
Galeries de Terrebonne

TROIS-RIVIÈRES
Centre les Rivières
5335, boul. des Forges
5653, boul. Jean-XXIII
2, rue des Ormeaux, bur. 600

VAUDREUIL-DORION
64, boul. Harwood, bur. 101

POLITIQUE

Caucus péquiste à Saguenay

Rappelé à l'ordre, Drainville ne regrette rien

TOMMY CHOUINARD

SAGUENAY — **Même s'il a été rappelé à l'ordre, le député Bernard Drainville ne regrette pas d'avoir dévoilé sur la place publique, plutôt qu'au caucus, ses propositions pour remettre le Parti québécois sur les rails.**

Hier, au premier jour de la réunion du caucus péquiste à Saguenay, la chef Pauline Marois a demandé à ses députés de « se ressaisir », de faire preuve de plus de « cohésion » et de « cohérence ». Ce message n'a pas empêché des députés d'exprimer de sérieuses réserves quant à sa proposition de tenir des états généraux sur la souveraineté.

Plusieurs députés ont reproché à Bernard Drainville ses sorties publiques pour faire mousser les résultats de sa consultation estivale. Selon eux, il aurait dû faire comme les autres et présenter d'abord au caucus ses propositions, comme le référendum d'initiative populaire.

Selon la présidente du caucus, Monique Richard, le PQ adoptera des « règles de fonctionnement » pour éviter la répétition de telles sorties publiques. Le caucus est « toujours le lieu privilégié pour faire des interventions », a-t-elle fait valoir. « Les gens ont le droit à la parole. Mais en même temps, nous sommes une équipe, et il faut se donner des règles d'équipe et d'éthique pour être en mesure de fonctionner dans de meilleures conditions que celles que nous avons actuellement. »

Selon la présidente du caucus, Monique Richard, le PQ adoptera des « règles de fonctionnement » pour éviter la répétition de telles sorties publiques.

« Des critiques »

Loin d'être contrit, Bernard Drainville a dit aux journalistes qu'il n'a « aucun regret ». « Je m'étais engagé à consulter les citoyens et à rendre publics les résultats. C'était important que je tienne parole. Je l'ai fait en toute connaissance de cause. Et je vis très bien avec ma conscience », a-t-il ajouté. Il a reconnu qu'à huis clos, « il y a eu des critiques sur la manière » dont il avait proposé ses « réformes ». « Mais sur le fond de choses, il y a beaucoup d'ouverture. On verra bien comment tout cela va aboutir. »

La proposition de Mme Marois de tenir des états généraux sur la souveraineté ne fait pas l'unanimité. Des députés ont dit craindre que cette rencontre entre souverainistes monopolise l'attention et donne l'impression que le PQ se détourne des préoccupations plus urgentes des Québécois. Le leader parlementaire, Stéphane Bédard, était visiblement peu enthousiaste. « Des gens souhaitent parler entre eux. Moi, je souhaite parler aux Québécois. Ce sont eux que je veux convaincre, pas des souverainistes », a-t-il lancé.

Pauline Marois s'est dite « consciente » des avis partagés sur la question. « Qu'on fasse ces débats, c'est tout à fait sain et normal. Je ne veux surtout pas les empêcher. Mais quand on a terminé les débats, il faut être capable de se rallier, d'établir un plan de match, de le suivre et de le respecter », a-t-elle affirmé.

Lisez la version intégrale de cet article sur cyberpresse.ca

REDEVANCES MINIÈRES

L'ADQ dans le camp du PQ et des écolos

PAUL JOURNET

L'Action démocratique du Québec (ADQ) se range du côté des environnementalistes et du Parti Québécois (PQ). Elle aussi souhaite que les sociétés minières paient des redevances sur leurs revenus et non sur leurs profits. Et elle souhaite que cette question soit incluse dans le projet de loi 14 sur les mines.

« Il faut absolument que le régime de redevances soit révisé », a lancé hier le chef de l'ADQ, Gérard Deltell. Il parlait à son caucus de présession, qui se termine aujourd'hui à Montréal.

L'ADQ précisera bientôt le modèle qu'elle propose. Elle pourrait demander que le taux de redevances varie selon le type de minerai et selon son prix courant. Elle demanderait qu'environ 15% des sommes perçues soient versées aux régions – peut être aux municipalités régionales de comté (MRC), aux municipalités ou aux conférences régionales des élus (CRE).

L'ADQ ne souhaite toutefois pas que l'État participe au développement et au financement des projets miniers, comme le veut le PQ et la Coalition pour que le Québec ait meilleure mine.

La semaine dernière, le PQ a promis de faire de l'obstruction en commission parlementaire pour bloquer l'adoption du projet de loi 14. Il ne reste plus que l'industrie minière et le gouvernement Charest qui défendent le régime actuel de redevances.

Le gouvernement se défend en rappelant qu'il a haussé cette année le taux de redevances de 12% à 16%. La question relève du ministère des Finances, ajoute-t-on. Elle n'aurait donc pas sa place dans le projet de loi 14.

En attente de Legault

Même s'ils disent « ne pas en être rendus » à parler d'une alliance avec François Legault, les députés de l'ADQ semblent préparer le terrain. Tout en prônant un resserrement des dépenses de l'État, ils ne s'opposent pas aux 400 millions de dollars de plus que M. Legault voudrait dépenser chaque année pour la langue, la culture et l'immigration.

« Ça ne serait pas un mauvais investissement », a souligné Janvier Grondin. « C'est certainement une somme importante », remarque son collègue François Bonnardel. Mais, poursuit-il, ce serait acceptable si, en parallèle, on faisait le « ménage » dans les dépenses de l'État. Son chef Gérard Deltell partage son avis.

Pour le reste, M. Deltell dit attendre la fin de la tournée régionale de M. Legault, qui se déroule cet automne. « Laissons-le faire ses consultations en on verra pour la suite. »

Lisez la version intégrale de cet article sur cyberpresse.ca

BOMBAY®

CE WEEK-END SEULEMENT !
PROMOTION
SANS
TAXES
Nous payons les taxes pour vous sur tous vos achats

PAIEMENTS MINIMAUX SANS INTÉRÊT POUR 6 MOIS** sur les achats de 500 $ ou plus

Décarie, coin Jean Talon *514 341 4927*
Le Carrefour Laval *450 978 5362*
Centre Rockland *514 344 4688*
Kirkland *514 428 0606*
Les Galeries d'Anjou *514 352 7696*
Place Rosemère *450 979 2772*
Place Ste-Foy *418 651 7664*
Quartier Dix30 *450 462 2535*
Carrefour Champêtre* *450 534 0611* *ouvert le 5er septembre*

www.bombay.ca

**Période promotionnelle de 6 mois sans intérêts avec paiements minimaux : Sous réserve de l'approbation du crédit pour les détenteurs de la carte de crédit Rénovez, dans les magasins Bombay. Un achat minimal de 500 $ est exigé. Un paiement mensuel équivalent au plus élevé de 10 $ ou de 3.5% de votre solde est exigé durant la période promotionnelle. Les intérêts calculés au taux privilégié s'accumulent sur le solde impayé à compter de la date de l'achat. Si le montant de l'achat et tous les frais facturés à l'égard de l'achat ne sont pas payés avant la date d'échéance de la promotion, les intérêts accumulés sont exigibles et ajoutés à votre solde. Si durant la période promotionnelle vous n'effectuez pas un paiement minimal exigé, l'offre promotionnelle sera annulée et les intérêts accumulés sont exigibles et ajoutés à votre solde. Le solde impayé sur l'offre promotionnelle sera chargé des intérêts au taux privilégié jusqu'à ce que le solde soit payé en entier. Le taux privilégié est de 29.9%. Voir les détails en magasin.

Enseignante accusée d'agression sexuelle contre un élève

Le juge décidera demain s'il met fin au procès

CHRISTIANE DESJARDINS

Tania Pontbriand, cette enseignante de 40 ans accusée d'agressions sexuelles contre un élève, parviendra-t-elle à faire avorter son procès pour cause de délai déraisonnable? C'est ce qu'on saura demain matin lorsque le juge François Beaudoin rendra sa décision à ce sujet, à Saint-Jérôme. D'ici là, le procès est suspendu.

« Oh my God! Oh my God! » chuchotait désespérément le plaignant, hier midi, quand il a entendu le juge annoncer qu'il mettait l'affaire en délibéré jusqu'à demain. Ce jeune homme est dans la mi-vingtaine aujourd'hui. Selon des déclarations faites à la police, il prétendrait avoir eu de 200 à 300 relations sexuelles avec Mme Pontbriand, entre 2002 et 2004, alors qu'il fréquentait l'école secondaire de Rosemère. Il avait 15 ans au début des événements, et Mme Pontbriand, qui y enseignait l'éducation physique, en avait 32. Mme Pontbriand est également accusée d'avoir eu des contacts sexuels avec lui alors qu'elle était en position d'autorité.

Le procès, qui s'est ouvert mardi à Saint-Jérôme, devait durer quatre jours, soit tout le reste de la semaine. Mais dès l'ouverture de la séance, mardi, l'avocate de l'accusée, Me Hanan Mrani, a présenté une requête en arrêt des procédures pour cause de délais déraisonnables. Cette requête a été plaidée pendant une journée et demie, soit jusqu'à hier midi. Les « délais déraisonnables » ont trait principalement au fait que le procès de Mme Pontbriand, qui devait initialement se dérouler en septembre 2010, a été reporté à août 2011, parce qu'une preuve nouvelle d'ADN avait été découverte après l'enquête préliminaire. Il fallait compléter les expertises, a expliqué la procureure de la Couronne, Claudia Carbonneau. Des imprécisions et des imbroglios ont aussi contribué au délai, a signalé cette dernière.

En pleurs

Mme Pontbriand a été appelée à la barre par son avocate, hier matin, pour témoigner du préjudice subi, en raison des délais pour lui faire un procès.

« Ces fausses accusations m'ont affectée profondément. Ça fait quatre ans que je veux que ça avance pour être acquittée », a fait valoir la femme de 40 ans, en pleurs, et tremblante. Elle a raconté qu'en raison du stress, elle ne peut pas profiter à plein des bons moments avec ses enfants. Cette semaine, c'était la rentrée scolaire d'un de ses enfants, et elle ne pouvait l'accompagner vu qu'elle devait être à son procès. Elle dit être brisée moralement, financièrement et socialement. Elle affirme être incapable de trouver du travail parce que les médias ont ébruité son affaire, ce qui décourage les employeurs potentiels. Elle est suspendue sans salaire depuis juillet 2008, soit depuis le moment où elle a été formellement accusée. Elle a perdu son permis d'enseigner. Celui-ci lui a été retiré après une audience devant le comité de discipline de la Commission scolaire où elle travaillait. « Enseigner, c'est ma vie. C'est ce que j'ai toujours voulu faire », a-t-elle dit en pleurant.

Me Carbonneau estime que l'accusée a témoigné sur les « conséquences des accusations », sur sa vie, et non pas sur le préjudice subi en raison des délais. Au moment des faits qui sont allégués, le garçon était fragile émotionnellement et songeait au suicide, a fait valoir Me Carbonneau, hier. Pour le comité, Mme Pontbriand avait planifié cette relation. Pendant tout un été, elle lui aurait écrit des lettres. Elle considérait qu'ils étaient des âmes sœurs. Après avoir participé à un voyage à vélo, l'enseignante est allée camper seule avec le garçon. La mère de celui-ci était d'accord. Le comité a estimé que c'est comme si Mme Pontbriand avait emmené le garçon dans une retraite, ce qui favorisait les confidences. C'était inapproprié, irresponsable et dangereux, a trouvé le comité. On lui a reproché sa proximité avec le garçon.

Ironiquement, cette requête en délai déraisonnable entraînera forcément un autre délai si le juge la refuse demain. Le procès pourrait commencer ce jour-là, mais il faudra fixer au moins trois ou quatre autres jours ultérieurement. Et selon les plaidoiries faites hier, il semble que ce ne soit pas facile, à Saint-Jérôme, de trouver des dates pour des procès de quatre jours.



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

Les dommages dans l'entrepôt de pièces d'autos sont évalués à 200 000 $.

Incendie chez un concessionnaire KIA

DAPHNÉ CAMERON

La police de Montréal tente de déterminer si une campagne de dénigrement sur le web lancée par l'humoriste Gabriel Roy pourrait être à l'origine d'un incendie criminel survenu tôt hier matin chez un concessionnaire KIA de Pointe-aux-Trembles à Montréal.

L'affaire a débuté lundi lorsque M. Roy a publié sur son blogue une vidéo dénonçant le fait qu'une amie avait eu du mal à se faire rembourser un dépôt de 500$ fait après l'offre d'achat d'un véhicule.

Le lendemain de l'incident, M. Roy a invité les internautes à téléphoner et envoyer des courriels pour faire pression sur ce concessionnaire.

Un incendie d'origine criminel a éclaté dans la nuit de mardi à hier dans l'entrepôt de pièces d'autos du concessionnaire, qui est situé à l'angle de la rue Sherbrooke et de la 3e Avenue. Les pneus d'une trentaine de véhicules ont également été crevés. Les dommages pourraient s'élever à 200 000$.

Pour l'instant, le Service de police de la Ville de Montréal n'est pas en mesure de déterminer si la campagne internet aurait pu inciter des malfaiteurs à commettre ces crimes ou s'il s'agit d'un hasard.

Dans une entrevue accordée à *La Presse*, Gabriel Roy a affirmé qu'il n'a jamais voulu provoquer des actes de violence ou de vengeance.

EN BREF

Trois ans de prison pour le fils de Brian Tobin

Une juge d'Ottawa a condamné Jack Tobin à trois ans de prison, hier, en plus de lui interdire de conduire un véhicule pendant sept ans, pour son rôle dans la mort d'un ami, à la fin de l'année dernière. Le fils de l'ancien premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador Brian Tobin avait plaidé coupable en mai dernier à une accusation de conduite avec les facultés affaiblies ayant causé la mort. La défense suggérait une peine de 18 à 30 mois de prison, tandis que la Couronne souhaitait une peine de 5 ans assortie d'une interdiction de conduire de 10 ans. — La Presse Canadienne

Claude Robinson veut saisir la Cour suprême

L'auteur et illustrateur Claude Robinson contestera devant le plus haut tribunal du pays la décision rendue par les trois juges de la Cour d'appel. Le 20 juillet, tout en reconnaissant que son œuvre avait été plagiée, les magistrats avaient déterminé que le créateur de « Robinson Curiosité » recevrait seulement un peu plus de la moitié des indemnités qui lui avaient été accordées en 2009 par la Cour supérieure, soit 2,7 millions au lieu de 5,2 millions. — La Presse Canadienne

LIQUIDATION DE FAILLITE

DU JAMAIS VU!!
1er tapis
80% de rabais
2e gratuit
(valeur égale ou moindre du premier)
5 JOURS SEULEMENT

DES PRIX PLUS BAS QUE CEUX D'UNE FAILLITE!
(Ce n'est pas un encan.)
Rabais de 80%
DES MILLIERS DE TAPIS À LIQUIDER
Énorme sélection de tapis neufs, semi-antiques et antiques, dans toutes les teintes et les dimensions (de 2 pi x 3 pi jusqu'à 15 pi x 20 pi, tapis de passage jusqu'à 22 pi, ainsi que des tapis ronds et carrés).
Bidjar, Kazak, Qum pure soie, Bokhara, Tabriz, Nain, Mood, Hereke, Kashan, Agra, Chubi, Bakhtiar, Sarough, Kerman, Mashad, Jaipur lavé au thé, Obusson, Savonnerie et plusieurs tapis tribaux.
Nouvelle marchandise de meubles, bronzes, peintures à l'huile et beaucoup plus!



1, 2, 3, 4 et 5 septembre
Heures d'ouverture:
jeudi 1er sept. : 11 h à 19 h • vendredi 2 sept. : 11 h à 19 h
samedi 3 sept. : 11 h à 18 h • dimanche 4 sept. : 11 h à 17 h
lundi 5 sept. : 11 h à 17 h
4150, boul. Poirier, Saint-Laurent (angle boul. Thimens)

CONCOURS LE ROBERT ILLUSTRÉ & DIXEL 2012
À GAGNER : 40 DICTIONNAIRES !
Pour tous les détails et pour participer : www.cyberpresse.ca/concours
DATE LIMITE DE PARTICIPATION LE 5 SEPTEMBRE 2011.
LE ROBERT
LA PRESSE cyberpresse.ca



ACTUALITÉS

MEURTRE EN OUTAOUAIS

Dernier hommage à Valérie Leblanc

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

« Chère Valérie, c'est à ton tour… de te laisser parler d'amour. »

C'est en chantant en chœur que des centaines de proches de Valérie Leblanc, assassinée le 23 août, lui ont dit un dernier adieu, hier à la cathédrale Saint-Joseph de Gatineau (secteur Hull). Malgré les larmes qu'a suscitées ce meurtre sordide, les funérailles ont avant tout célébré la joie de vivre de la disparue de 18 ans.

Pendant toute la durée de la cérémonie, ses proches ont multiplié les témoignages soulignant sa foi, son imagination, son sourire et son amour pour les chapeaux. « Tous ceux qui portent le chapeau aujourd'hui ont de beaux souvenirs d'elle », a dit sa demi-soeur, Sabrina Hudon. Près de l'urne de la jeune disparue, un petit chapeau, des fleurs blanches et une photo d'elle, souriante, évoquaient sa simplicité.

En plus des chapeaux, Valérie aimait bien marcher pieds nus, ont expliqué de nombreux amis. Si elle paraissait calme, beaucoup de choses pouvaient lui passer par la tête. La jeune femme était une adepte des histoires de type fantastique, pratiquait le taekwondo, aimait amuser les enfants et écrire. Elle était employée dans un commerce spécialisé dans les fêtes thématiques, où elle incarnait un agent secret.

La famille, « tricotée serré » de l'avis de plusieurs, trouvera la force de surmonter cette épreuve grâce à ses proches et à l'aide de Dieu, selon Sabrina Hudon. « Ce n'était pas supposé arriver, a-t-elle déclaré. Pourquoi? C'est une famille de foi et de prière. Ça va nous aider à passer pardessus. Valérie menait une super bonne vie. Elle n'était pas méchante pour cinq "cennes". »



PHOTO PATRICK WOODBURY, LE DROIT

Les proches de Valérie Leblanc, à la sortie de la cathédrale Saint-Joseph.

Sa cousine, Mélanie Germain, a chanté une pièce spécialement composée pour Valérie. « Et voilà que tu n'as eu d'autre choix que de subir la violence et l'effroi, toi qui n'aurais jamais voulu blesser qui que ce soit, même le plus oublié. »

« Et voilà que tu n'as eu d'autre choix que de subir la violence et l'effroi, toi qui n'aurais jamais voulu blesser qui que ce soit, même le plus oublié. »

— Mélanie Germain, cousine de Valérie Leblanc

Avant et après la cérémonie, des passants ont offert leurs condoléances aux proches, informés du terrible drame qui s'était abattu sur la famille. Le sénateur Pierre-Hugues Boisvenu, dont la fille a aussi été assassinée, s'est présenté pour offrir son soutien, tout comme Michel Surprenant, un autre cofondateur de l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues.

L'auteur du meurtre, lui, court toujours. Personne n'a encore été arrêté et la police demande l'aide du public pour faire progresser son enquête.

Hommage en ligne

Encore ébranlés par le meurtre, plusieurs amis de Valérie Leblanc lui ont préparé un message d'adieu, diffusé sur YouTube, hier. Intitulée *Chère Val*, la vidéo, « souriante » à l'image de la jeune femme, a eu l'effet d'une thérapie pour son cercle d'amis, qui s'est rassemblé pendant quelques heures pour partager anecdotes et souvenirs. « Ça m'aide. Ça m'apporte beaucoup de positif. Je me rends compte que c'est une vidéo qui fait du bien à tout le monde. Sa cousine m'a écrit pour me dire que ça lui ressemblait. Je sais que Valérie aurait été contente », a confié Olivier Girard, qui a réalisé le montage.

Le jeune homme de 18 ans dit vouloir sortir grandi de cette triste expérience. « J'essaie de voir le positif. Il n'y en a pas beaucoup, mais le peu, j'essaie de me l'approprier. »

Un autre hommage à la mémoire de Valérie Leblanc doit avoir lieu le 9 septembre, à Gatineau, au cours d'une marche au flambeau.

— Avec *LeDroit* et La Presse Canadienne

Employé d'une maison de jeu illégale

Un ex-croupier proche de la mafia devant les tribunaux

CAROLINE TOUZIN

Se présentant devant le tribunal comme un simple « vendeur de chars », Nicola Di Marco a pourtant eu un accès privilégié à d'importants membres de la mafia montréalaise tels Agostino Cuntrera et Nick Rizzuto Jr.

L'homme de 42 ans a décrit avec une certaine candeur, hier, son implication dans une maison de jeu illégale à Montréal, égratignant au passage des gens qui n'ont jamais été accusés dans le cadre de l'opération Colisée. Il faut dire que plusieurs ne sont plus là pour le lui reprocher, étant disparus ou ayant été tués.

Nicola Di Marco a égratigné des gens qui n'ont jamais été accusés dans le cadre de l'opération Colisée. Il faut dire que plusieurs ne sont plus là pour le lui reprocher, étant disparus ou ayant été tués.

Nick Rizzuto Jr, surnommé « Nick the Rizz » par Di Marco, et Joe Sollecito ont mis sur pied la maison de jeu illégale qui a ouvert ses portes en octobre 2005 au sixième étage d'un immeuble de la rue Jean-Talon Est.

Les clients principaux étaient des « Italiens », des « Juifs » et des « Grecs », selon Di Marco. Ils jouaient surtout au Texas Hold'em. De mauvais joueurs, comme le frère de Joe, Steeve Sollecito, pouvaient perdre jusqu'à 100 000 $ en une soirée.

Di Marco a raconté à la juge Isabelle Rheault qu'il avait accepté l'offre de Joe Sollecito d'y travailler comme croupier pour effacer une dette de 30 000 $ contractée auprès de Bobby Manno, un cousin de Nick Rizzuto. Il avait emprunté cette somme à un taux usuraire pour pouvoir acheter des voitures et les revendre, selon ses explications.

Di Marco a juré que la maison de jeu n'avait pas réalisé de profits durant les cinq mois où il y a travaillé, jusqu'à ce que les policiers y fassent une perquisition en novembre 2006. Dans son témoignage, un enquêteur de la GRC, Marc Tremblay, n'a pas partagé cette vision des choses, parlant de « profits ponctuels » atteignant parfois 400 000 $ en un mois.

La maison de jeu n'avait pas assez d'argent pour payer les gagnants et ne réussissait pas à collecter tous les perdants, a raconté Di Marco, et lorsqu'elle a fermé, il a dû affronter seul les créanciers impatients.

Joe Sollecito a mis « sa robe » et s'est enfui en Floride, alors qu'il devait 200 000 $ à Bobby Manno (le même à qui Di Marco devait 30 000 $), a-t-il affirmé, insinuant que son ancien partenaire avait manqué de courage. Joe Sollecito est le fils du principal lieutenant du clan sicilien encore vivant, Rocco Sollecito.

Réunion

Di Marco a alors convoqué une réunion avec des membres du clan sicilien qui n'avaient pas été arrêtés dans l'opération Colisée, a-t-il révélé hier. Parmi eux, Agostino Cuntrera, propriétaire d'une entreprise de distribution d'aliments, considéré comme l'un des principaux membres du clan sicilien (il a été assassiné en 2010), les deux fils de Vito Rizzuto, Leonardo et Nick Jr (aussi assassiné), et Mario Marabella (disparu). Cuntrera a conclu une entente avec Manno lors de cette rencontre pour effacer la dette de l'ancienne maison de jeu.

Autre révélation, hier: à la même époque, Di Marco était aussi en contact avec un employé civil de la GRC, Angelo Cecere. La police l'a même arrêté alors qu'il sortait de chez ce traducteur en possession de documents provenant de l'enquête Colisée.

Finalement, les accusations contre lui ont été abandonnées. Quant à Cecere, il a été arrêté en 2007 et n'a toujours pas été jugé.

Hier, Di Marco s'est vivement défendu d'avoir agi comme intermédiaire entre les mafieux arrêtés dans Colisée et Cecere pour tenter de faire dérailler le processus judiciaire. Il affirme être seulement un ami de longue date de la famille Cecere.

Di Marco a été arrêté en même temps que quatre autres personnes proches de la mafia dans la seconde vague d'arrestations de l'opération Colisée, en novembre 2008. Accusé d'avoir tenu une maison de jeu illégale, il avait été libéré jusqu'à son procès. Or, en juillet 2010, il a été de nouveau arrêté en possession d'une arme à feu chargée.

En mai dernier, le jour où il a reçu sa peine pour la possession d'arme, il avait dissimulé 22 balles de haschisch sur lui, tentant de les faire entrer en prison, a-t-on aussi appris hier. Le procureur de la Couronne, Yvan Poulin, a voulu lui faire dire, sans succès, que la drogue était destinée à des membres de la mafia emprisonnés. Les plaidoiries sur la peine se poursuivront à une date qui n'a pas encore été fixée.

PRIX LOUIS-HÉBERT 2011



Richard Mayrand, ***pharmacien, MBA, CGA, F.Adm.A., ASC***

L'Ordre des pharmaciens du Québec a décerné le prix Louis-Hébert, sa plus haute distinction, à M. Richard Mayrand, pharmacien, pour son apport remarquable à la profession.

Œuvrant depuis plusieurs années pour le Groupe Jean Coutu, Richard Mayrand cumule une trentaine d'années d'expérience en gestion et administration dans le domaine de l'amélioration des soins de santé. Très tôt dans sa pratique, il a voulu apporter une contribution à l'organisation des soins et des services en pharmacie. Peu de temps après sa sortie de l'université, il propose aux pharmaciens œuvrant pour les pharmacies de son père, un guide de rédaction des opinions pharmaceutiques.

M. Mayrand, en collaboration avec son équipe, est à l'origine du programme i.d.é.a.l., un programme ayant pour objectif de favoriser la prise en charge de la surveillance de la thérapie médicamenteuse par les pharmaciens communautaires. Il a également dirigé le développement d'un nouveau modèle d'amélioration continue des opérations en pharmacie, inspiré de la méthode Kaizen. Il a contribué à la mise en place de l'Académie Jean Coutu, un centre de formation spécialisée fondé en 1995, qui a offert plus de 150 formations au fil des ans. L'approche de l'Académie est centrée sur l'intervention des pharmaciens en vue de favoriser un passage à l'acte, plutôt que de permettre simplement l'acquisition de connaissances.

Convaincu qu'une saine gestion des ressources humaines contribue à la réalisation d'une vision d'équipe et d'entreprise, M. Mayrand donne depuis 15 ans le cours de gestion des ressources humaines, dont il est l'initiateur, à la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal. En plus de ses activités professionnelles, il s'implique bénévolement auprès des jeunes toxicomanes du centre Portage et au sein de plusieurs conseils d'administration. Il a été président de l'Association des bannières et des chaînes de pharmacies du Québec, il est cofondateur et président du Conseil d'administration du Cercle des administrateurs de sociétés certifiés et membre du Conseil d'administration et du comité de vérification du Collège Marie-Victorin.

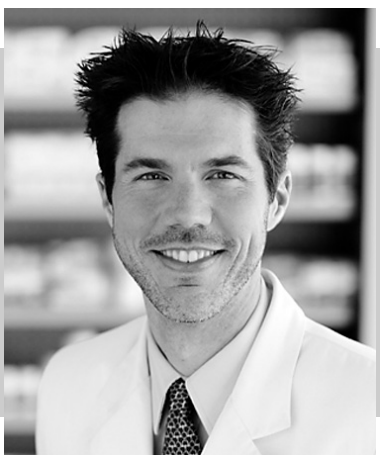
« L'implication bénévole de Richard Mayrand témoigne bien de sa générosité. On rencontre également ce côté très humain de M. Mayrand lorsqu'il nous parle de ses collègues, de son équipe dont il ne manque jamais de souligner la qualité du travail » a mentionné la présidente de l'Ordre, Diane Lamarre, lors de la remise du prix. « En pharmacie, on connaît le lauréat du prix Louis-Hébert de cette année pour ses opinions, ses positions parfois controversées. Mais grâce à lui, de nombreux projets ont vu le jour en pharmacie et ont été implantés pour le bénéfice des patients. Sans le savoir, des milliers de Québécois bénéficient quotidiennement de son travail. »

Le prix Louis-Hébert est remis annuellement depuis 1983 par l'Ordre des pharmaciens du Québec. Il est décerné à un membre actuel ou passé afin de souligner son engagement envers la prestation de soins pharmaceutiques de qualité, son rayonnement au sein de la profession, comme à l'extérieur du milieu de pratique, son intégrité et son éthique.

ORDRE DES **PHARMACIENS** DU QUÉBEC

Présent pour vous

PRIX INNOVATION 2011



Simon Lessard, ***pharmacien, MBA***

L'Ordre des pharmaciens du Québec a remis le tout premier Prix Innovation à un pharmacien passionné par son travail, Monsieur Simon Lessard, de la région de Laval.

Pharmacien propriétaire à Chomedey, M. Lessard se décrit comme un éducateur entrepreneur. Diplômé de l'Université Laval en pharmacie et possédant également un MBA en gestion pharmaceutique de la même université, Simon Lessard a fondé, il y a maintenant trois ans, la Clinique des maladies respiratoires. Exemple d'interdisciplinarité, cette clinique située à Laval est spécialisée dans l'enseignement auprès des patients atteints d'asthme et de maladies pulmonaires obstructives chroniques (MPOC) et assure leur suivi. Après chaque formation, un résumé est transmis au médecin traitant. De plus, les pharmaciens de la clinique font également des consultations et des suivis pour favoriser l'arrêt tabagique. Des dépistages de l'apnée du sommeil sont réalisés par des inhalothérapeutes. La clinique suit plus de 200 patients.

Après chaque amorce d'un nouveau traitement pharmacologique pour des problèmes d'asthme ou de MPOC, un suivi téléphonique est effectué par un pharmacien dans le but d'évaluer l'efficacité et la tolérance du médicament. Cette clinique réalise aussi des tests de spirométrie (mesure de la capacité respiratoire qui permet de dépister certaines pathologies respiratoires ou d'en suivre leur évolution.)

Preuve du dévouement de Simon Lessard, la clinique est un organisme à but non lucratif dont l'ensemble des fonds collectés sont remis à l'Association pulmonaire du Québec. « Le concept développé par Simon Lessard fait appel à l'interdisciplinarité et à l'innovation pour une meilleure utilisation de tous les professionnels de la santé au service des patients avec des problèmes respiratoires » a mentionné la présidente de l'Ordre, Diane Lamarre, lors de la remise du prix. « Le mot générosité en représente bien aussi l'esprit. »

Une étude réalisée par des étudiants en doctorat professionnel de pharmacie de l'Université de Montréal auprès de 50 patients suspectés ou déjà diagnostiqués d'asthme ou de MPOC et suivis à la Clinique des maladies respiratoires, a permis de démontrer que 71 % des suggestions faites par les professionnels de cette clinique avaient été totalement acceptées par les médecins, un autre 9 % l'a été en partie. De plus, 56 % des participants à l'étude ont dit voir leur état s'améliorer à la suite de leur visite, 64 % ont vu leur score s'améliorer selon le test de 30 secondes de l'asthme.

Le Prix Innovation a été créé en 2011 par l'Ordre des pharmaciens du Québec afin de récompenser un pharmacien s'étant distingué dans son milieu par la prestation de soins pharmaceutiques de qualité, à caractère innovateur et ayant eu un impact sur le mieux-être de la population.

ORDRE DES **PHARMACIENS** DU QUÉBEC

Présent pour vous

DeSerres

GRAND SOLDE DE LA RENTRÉE

JUSQU'AU 25 SEPTEMBRE 2011

19,95 ch.

CHARIOT À PROVISIONS PLIABLE
Pratique et léger ! Faites vos courses sans embarras. Couleurs variées.
WSC...



50% de rabais
SUR TOUS LES PINCEAUX DESERRES
C...



6,95 ch. ~~10,95~~

CAHIER À ESQUISSES DESERRES
100 feuilles, reliure brochée à couverture rigide. Choix de 4 couleurs, 8,5 po x 11 po.
DC811...

NOUVEAU



40% de rabais
SUR TOUS LES COUTEAUX À PEINDRE DESERRES
C...

Plus de 59 styles



BOÎTE À LUNCH GRAND FORMAT
Plat individuel incluant fourchette / couteau et contenant à sauce. Va au lave-vaisselle et au micro-ondes.
Petit format : 15,95 $
BB...

19,95 ch. ~~22,95~~
Couleurs disponibles

BOÎTE À LUNCH COMPACTE
Comprend 2 bols, 2 couvercles et une cuillère. Une courroie maintient le tout ensemble pour un transport facile! Va au lave-vaisselle et au micro-ondes.
BB...



NOUVEAU

ACRYLIQUE ÉTUDE DESERRES

3,95 ch. ~~5,25~~
250 ML
couleurs métalliques 5,95 $

6,95 ch. ~~8,95~~
500 ML
couleurs métalliques 10,49 $

12,95 ch. ~~14,95~~
1 L

26,95 ch. ~~31,95~~
2,3 L

34,95 ch. ~~44,95~~
3,78 L
CR...



GRANDE VARIÉTÉ DE COULEURS

9,95

ENSEMBLE DE 2 TUBES D'HUILE VAN GOGH
Blanc titane
2 x 200 ml.
TV105-P



Valeur Exeptionnelle !

NOUVEAU



ÉPARGNEZ 50 $

49,95 ~~99,95~~

CHEVALET EN ORME VERNI
75 po de hauteur.
FC804-110

5 toiles
16 po x 20 po
19,95

Toiles Barcelona
8 po x 10 po :
5 toiles pour **9,95 $**

10 po x 12 po :
5 toiles pour **11,95 $**

11 po x 14 po :
5 toiles pour **13,95 $**

12 po x 16 po :
5 toiles pour **15,95 $**

14 po x 18 po :
5 toiles pour **17,95 $**
CMB...-5

Toiles Barcelona
24 po x 48 po :
2 toiles pour **28,95 $**

30 po x 30 po :
2 toiles pour **24,95 $**

30 po x 40 po :
2 toiles pour **29,95 $**

36 po x 48 po :
2 toiles pour **38,95 $**

40 po x 60 po :
2 toiles pour **62,95 $**
CMB...-2

2 toiles
24 po x 36 po
23,95

25% de rabais
SUR TOILES DESERRES MONTÉES GALERIE
CG...



Le 3 septembre, 2011

Tous les membres du Club Créatif DOUBLERONT leurs points sur tous leurs achats en magasin et en ligne.

2X PLUS DE POINTS

Offre en vigueur jusqu'au 25 septembre 2011 ou jusqu'à épuisement de la marchandise. Malgré l'attention portée à la rédaction de cette publicité, DeSerres ne peut être tenue responsable des erreurs typographiques. Les articles peuvent différer des photos et les offres sur DeSerres.ca peuvent différer de celles en magasin.

ACTUALITÉS

Place à la télé numérique

Des consommateurs sont pris de court par l'abandon du signal analogique

ANABELLE NICOUD

Finalement, ça y est. La télévision est devenue numérique dans la quasi-totalité des foyers du pays. Un changement technologique prévu depuis 10 ans, mais qui peut apporter son lot de bouleversements pour les téléspectateurs, a-t-on constaté hier.

« Comment ça marche ? » Un convertisseur emballé à la main, une cliente légèrement excédée a de nombreuses questions à poser aux vendeurs d'une succursale d'un magasin d'électroménagers de Montréal: la disparition du signal analogique était prévue pour le 1er septembre, dès minuit, mais certaines chaînes ont toutefois devancé leur transition de quelques heures, créant la surprise – et parfois, la panique. « Ce matin, CTV avait disparu. Je m'attendais à ce que ça commence demain », proteste cette téléspectatrice. Stoïque, son conjoint, Grant, s'est résolu à investir dans un convertisseur. « Je ne peux pas dire que je suis content: ça me coûte quand même 50$ », a-t-il dit.

Annoncée en avril 2007 par le CRTC, la fin du signal analogique gratuit à la télévision a finalement eu lieu la nuit dernière: dans 80 % du pays, les chaînes gratuites sont passées au numérique. Pour les téléspectateurs qui ne sont pas abonnés au câble ou à la télévision par satellite, le convertisseur numérique est l'achat indispensable pour continuer à recevoir les chaînes gratuites généralistes comme Radio-Canada, TVA, V, Global ou CTV.

Depuis un mois, ces convertisseurs, vendus entre 50$ et 70$, font l'objet de toutes les convoitises. Deux magasins visités hier par *La Presse* à Montréal étaient ainsi en rupture de stock. Ce succès devrait survivre encore quelques jours à la disparition du signal analogique. « Les derniers mois ont été assez incroyables. Depuis deux semaines, on a un regain de ventes, mais on prévoit un autre boum dans les prochains jours. Il y aura toujours des retardataires qui vont se présenter plus tard », dit Patrick Lavoie, porte-parole de Best Buy.

Patrimoine Canada estime que le passage de l'analogique au numérique s'est fait en douceur. « D'autres pays ont dû le retarder, mais pas nous. Le Canada est dans les passages les mieux réussis », croit Chaouki Dakdouki, directeur politique de la distribution et l'accès chez Patrimoine Canada. Aux côtés du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), le Ministère a veillé à ce que les téléspectateurs canadiens restent informés de cette petite révolution: un site internet consacré à la question et un numéro sans frais ont été mis en place.

Mais cette transition laissera tout de même des Québécois sur le carreau: le convertisseur n'est pas accessible à toutes les bourses et le gouvernement n'a mis aucune mesure en place pour aider ces foyers. « Le gouvernement estime que la somme est minime, mais quand on a un revenu de 8000$ par année, on n'a pas 70$ pour acheter un convertisseur. Le droit à l'information des plus démunis est brimé », déplore Amélie Châteauneuf, porte-parole du Front commun des personnes assistées sociales du Québec.

L'Union des consommateurs se prépare à recevoir des plaintes après la disparition du signal analogique. « Les gens s'inquiètent, mais il y aura encore plus d'inquiétudes dans les prochains jours », croit Anthony Hémond, avocat et analyste à l'Union.



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Le passage au numérique provoque une cohue et plusieurs commerces sont en rupture de stock.

La transition en trois questions

LA PRESSE

Q Qui doit s'équiper d'un convertisseur?

R Les foyers qui ne sont pas abonnés au câble et à la télévision par satellite, et dont le téléviseur n'est pas équipé d'un syntoniseur numérique. Si tel est votre cas, il faut donc installer un convertisseur, vendu en grande surface à des prix variant de 50$ à 70$. Ceux qui le souhaitent peuvent aussi changer de téléviseur ou s'abonner au câble.

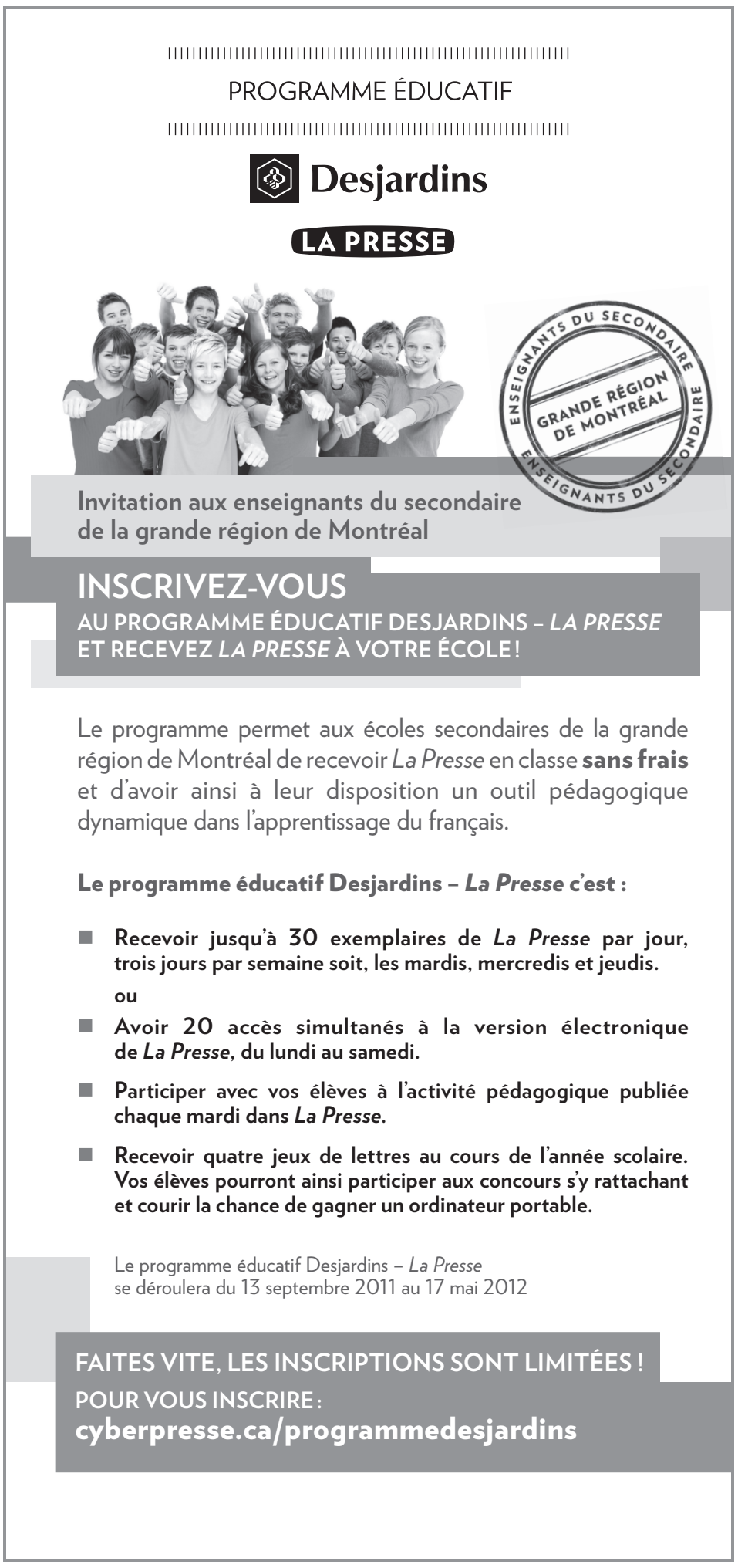
Q La conversion au numérique a-t-elle eu lieu dans tout le pays?

R Quatre-vingt pour cent des foyers canadiens sont visés par cette conversion. Au Québec, les grandes villes sont touchées, mais dans certaines régions, aucun changement n'est requis. (vérifier sur le site de Patrimoine canadien (http://telenumerique.gc.ca/fra/1 282 825 334 983). Certains téléspectateurs sont admissibles au programme de branchement gratuit par satellite de Shaw: il s'agit de ceux qui ne peuvent capter le nouveau signal pour des raisons techniques.

Q Qu'est-ce que le numérique change pour le téléspectateur?

R « La qualité est incroyable, et j'ai pourtant une vieille télé avec des oreilles de lapin », dit fièrement Normand, 48 ans, un Montréalais croisé hier dans un magasin d'appareils électroniques au centre-ville de Montréal. Selon Patrimoine canadien, les foyers touchés par le passage au numérique pourront avoir accès à une meilleure qualité sonore et visuelle.





Abdelrazik, « important activiste djihadiste »

En 2000, le Montréalais était dépeint comme tel par les policiers français

EXCLUSIF

FABRICE DE PIERREBOURG

Le Montréalais Abousfian Abdelrazik, qui réclame 27 millions au gouvernement canadien et jure qu'il n'a aucun lien avec le terrorisme, était déjà dépeint en 2000 par les policiers français comme un « important activiste djihadiste » ayant des liens avec un membre haut placé d'Al-Qaïda au Pakistan, lit-on dans des documents judiciaires consultés par *La Presse*.

Le cas d'Abousfian Abdelrazik est évoqué à deux reprises dans un procès-verbal rédigé le 3 juillet 2000 par un commandant de la Direction de la surveillance du territoire (DST) à Paris. Cette entité de la police française (aujourd'hui DCRI) avait entre autres pour mission de lutter contre le terrorisme.

Ce procès verbal est en fait l'« étude » détaillée par les enquêteurs français du contenu d'un petit agenda saisi par la GRC le 13 octobre 1999 au domicile d'Abdellah Ouzghar. La perquisition a été effectuée à la demande de l'ex-juge parisien Jean-Louis Bruguière, qui enquêtait sur un groupe terroriste islamiste ayant des ramifications au Québec. En 2009, Ouzghar a été extradé vers la France, où il a été condamné à quatre ans de prison.

Son carnet contenait plusieurs noms d'individus bien connus des services de renseignement occidentaux.

Le nom d'Abdelrazik est cité une première fois par les policiers de la DST en lien avec la mention « Abderraouf 728.32.00 » inscrite à la page « B » :

« Disons que ce numéro est connu de nos archives comme étant celui utilisé par le nommé Hannachi Raouf [...]. Ce dernier est connu comme activiste islamiste du "djihad international" en relation entre autres avec ABDELRAZIK Abousoufian Salman, alias ABOU SOUFIAN alias SOFIANE "le Soudanais", important activiste islamiste du "djihad international" proche d'Abou Zoubeida au Pakistan ». Hannachi et Abdelrazik fréquentaient la même mosquée à Montréal et se seraient rendus ensemble en Afghanistan en 1996.

Zoubeida, Palestinien né en Arabie Saoudite, a longtemps été présenté comme un lieutenant d'Oussama ben Laden au Pakistan, chargé du recrutement des futurs terroristes. Il a été arrêté en 2002.

À la lettre « T » du même carnet figure aussi la mention « Sofiane 351.44.54 » [...] « qui puisse éventuellement s'identifier à ABDELRAZIK Abousoufian Salman », note le policier de la DST.

Ces documents ont été déposés en preuve par le procureur général du Canada, dans le cadre d'une poursuite intentée à Montréal contre la GRC et le SCRS par un autre Montréalais suspecté de liens avec « un certain nombre d'individus liés à l'extrémisme islamique et au terrorisme ».

Informations « recyclées »

Me Paul Champ, l'avocat de M. Abdelrazik, considère qu'il s'agit d'informations « recyclées », qu'il n'a « jamais vu aucune preuve confirmant ces allégations » et dit que son client nie connaître Abou Zoubeida.

« Le fait que la France ait répété ces allégations est troublant, poursuit-il. Cela démontre que des informations non corroborées ou inexactes peuvent être partagées avec des gouvernements étrangers encore et encore, sans que personne sache d'où elles proviennent ».

Me Champ se demande si ces allégations ne proviendraient pas d'Ahmed Ressam, le Montréalais accusé d'avoir voulu faire sauter l'aéroport de Los Angeles le 31 décembre 1999. Ressam s'était montré très bavard après son arrestation en échange d'une remise de peine.

Le 4 août dernier, *La Presse* a publié le contenu d'une note confidentielle rédigée en 2004, probablement par le Service canadien du renseignement de sécurité, qui incrimine Abousfian Abdelrazik et Adil Charkaoui. Il s'agit de la transcription d'une conversation prétendument tenue entre les deux hommes au cours de l'été 2000, soit à la même époque que la sortie du document de la police française, et au cours de laquelle ils complotaient pour faire exploser un avion effectuant la liaison entre Montréal et Paris.

Abdelrazik se bat pour que son nom soit retiré de la liste noire des terroristes établie par l'ONU en vertu de la résolution 1267. Le Montréalais a été arrêté au Soudan, son pays natal, en 2003, et a été détenu plusieurs mois. Il s'est ensuite réfugié dans l'ambassade du Canada à Khartoum jusqu'à ce que la justice canadienne force le gouvernement Harper à le rapatrier en 2009.



* Avant taxes. Rabais applicable sur la marchandise à prix courant seulement. Ne peut être jumelé à aucun autre rabais, à aucune autre offre ou à aucun autre escompte. Cette offre est valide le 3 septembre 2011 seulement. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités à un nombre raisonnable pour nos clients entrepreneurs comme pour le grand public. Nous nous efforçons de faire une publicité juste et véridique. Toutefois, une erreur humaine ou mécanique pourrait survenir. Dans un tel cas, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour satisfaire notre clientèle. Nos prix ne comprennent pas la TPS ni la TVQ. md/mc Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V. employée en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Inc. et © 453663I Canada Inc. (Réno-Dépôt) 2011. Offre de base: 1 mille de récompense par tranche de 20$ de vos achats mensuels cumulatifs chez les marchands Réno-Dépôt, Botanix et RONA participants. L'offre ne s'applique pas au montant des taxes, à l'achat de cartes-cadeaux et aux achats portés à un compte ouvert chez un marchand et ne peut être combinée à certaines offres. L'offre AIR MILES md peut être modifiée sans préavis. Notre garantie de prix imbattables, avec 10% de moins sur-le-champ, ne s'applique pas aux soldes de liquidation ou de fin de saison, aux commandes spéciales, aux frais d'installation, aux soumissions et offres de contracteurs, aux erreurs de prix dans une publicité, aux clubs de consommateurs ni aux faillites des concurrents. Le produit doit provenir du même manufacturier et être le même modèle avec preuve à l'appui. Le prix utilisé pour effectuer la comparaison doit provenir d'un concurrent situé à l'intérieur d'un rayon de 25 km du magasin. Valide dans tous les magasins. Certaines conditions s'appliquent. Détails en magasin ou au www.renodepot.com. † Avant taxes. Sujet à l'approbation du Service de crédit des Services de cartes Desjardins. L'offre de 25$ de remise en carte-cadeau est valide jusqu'au 31 décembre 2011, lors d'une nouvelle adhésion à la carte Réno-Dépôt en magasin, sur le premier achat porté à un plan de financement. Aucun achat minimum requis. L'offre ne peut être jumelée à aucune autre offre ou à aucune autre réduction, à l'exception des offres de prime AIR MILES md. L'offre peut prendre fin sans préavis. L'offre de 25$ de remise en carte-cadeau ne s'applique pas aux frais d'installation et aux commandes spéciales, ni pour les clients avec ententes commerciales. Les conditions du programme À vos Rénos sont disponibles en magasin et au www.renodepot.com. Certaines conditions s'appliquent. Détails en magasin. © 453663I Canada inc. (Réno-Dépôt) 2011.

MONDE

Le cauchemar d'un soldat russe

En Russie, la conscription vire parfois à l'esclavage

Andreï Popov était un conscrit de l'armée russe. Il est devenu esclave dans une usine de briques. Onze ans plus tard, il a réussi à s'enfuir. Mais il n'est pas au bout de ses peines : il risque maintenant 10 ans de prison pour « désertion ».

FRÉDÉRICK LAVOIE
COLLABORATION SPÉCIALE

MOSCOU — Quand Andreï Popov s'est approché de la maison familiale le 17 août dernier, sa mère ne l'a pas reconnu. En 11 ans, le visage du fils qu'elle croyait perdu à jamais avait vieilli d'au moins le double. L'homme devant elle n'avait que 28 ans, mais presque plus de dents, une peau craquelée de rides et des yeux oscillant entre la peur et le vide.

Andreï revenait d'un long voyage. Il avait mis 20 jours à parcourir les quelque 1000 km entre le Daguestan, république trouble du Caucase russe, et Erchov, son village natal dans la région de Saratov.

Depuis sa disparition en octobre 2000, peu après une permission dans sa famille, ses proches le croyaient « déserteur ». C'est du moins ce que les autorités militaires leur avaient dit.

Andreï avait toutefois une autre version à leur raconter : il avait bien passé les premiers mois de son service militaire dans l'armée, à construire une maison de campagne, vraisemblablement pour un officier de haut rang (une pratique courante dans les forces russes, bien que totalement illégale). Puis, un jour, il avait été « enlevé ». Durant une décennie, on l'avait forcé à travailler sans salaire dans une usine de briques du Daguestan. Il y était mal nourri, souvent battu et vivait dans un wagon avec d'autres esclaves.

Le lendemain de son retour à la maison, Andreï a cru bon d'aller porter plainte pour enlèvement au poste de police local. En fouillant dans leurs dossiers, les agents ont retrouvé l'avis de recherche qui pesait sur le « déserteur » Popov. Ils l'ont arrêté et mis en détention provisoire. Sans enregistrer sa plainte.

Six jours plus tard, après l'intervention de défenseurs des droits de la personne et un petit battage médiatique local, Andreï a été transféré vers une base militaire de Saratov. Les autorités militaires devront maintenant examiner sa version des faits.



PHOTO MIKHAIL MORDASOV, ARCHIVES AFP

Les conscrits russes ne sont pas à l'abri de l'esclavage, malgré un décret qui interdit depuis 2005 leur emploi à des fins autres que militaires. Ci-dessus, un soldat démonte son arme dans une base militaire russe d'Abkhazie.

Depuis sa disparition en octobre 2000, peu après une permission dans sa famille, ses proches le croyaient « déserteur ».

S'il est établi que le soldat a déserté, il est passible de 10 ans de prison.

Lundi, la présidente de la section régionale de Saratov du Comité des mères de soldats, ONG qui défend les droits des conscrits depuis plus de 20 ans, s'est vu refuser un entretien avec Andreï Popov. Lidia Sviridova veut à tout prix le rencontrer avant que ne débute l'interrogatoire des enquêteurs militaires. « J'ai peur qu'[Andreï] se compromette, car il ne connaît pas ses droits », dit-elle.

Pas un cas isolé

Parmi les conscrits russes, le cas d'Andreï Popov est loin d'être isolé. En 2009 par exemple, Anton Kouznetsov avait passé cinq ans dans huit usines de briques du Daguestan avant d'être retrouvé par sa grand-mère. Il avait alors accusé les commandants de son régiment de l'avoir vendu aux usines avec d'autres soldats, en échange de matériaux de construction.

Depuis 2005, un décret du ministre de la Défense interdit formellement l'emploi de soldats à d'autres fins que militaires. Son adoption a permis de diminuer le nombre de cas d'esclavage, souligne Valentina Melnikova, secrétaire de l'Union des comités des mères de soldats. Il est toutefois difficile de déterminer combien de soldats sont victimes de ce genre de pratique, explique-t-elle.

Selon Mme Melnikova, tant que la Russie n'abandonnera pas le service militaire obligatoire et ne formera pas une armée professionnelle, le problème persistera. Tout comme celui des dedovchtchina, ces séances d'initiation brutales que réservent les anciens aux nouveaux appelés et qui font jusqu'à 1000 morts et des centaines de mutilés chaque année.

La Libye fête la fin du jeûne sans son tyran

AGENCE FRANCE-PRESSE

TRIPOLI — La Libye a célébré hier la fête musulmane du Fitr pour la première fois en 42 ans sans Mouammar Kadhafi au pouvoir, la traque de l'ex-homme fort et de ses forces s'accentuant, à la veille d'une réunion internationale à Paris pour aider la rébellion à reconstruire le pays.

Entre-temps, les pays commencent à débloquer les milliards d'avoirs gelés du régime de Mouammar Kadhafi, en faveur du Conseil national de transition (CNT), organe politique de la rébellion, qui a besoin d'urgence de fonds pour tenter de remettre la Libye sur pied après plus de six mois d'un conflit dévastateur.

Onze jours après l'entrée des troupes rebelles à Tripoli et la chute le 23 août du QG de Mouammar Kadhafi, des dizaines de milliers de Libyens ont marqué l'Aïd el-Fitr, fête marquant la fin du mois de jeûne musulman du ramadan, par une prière collective dans la capitale « libérée ».

Hommes, femmes et enfants vêtus de nouveaux habits, détendus et souriants, se sont rassemblés sur l'ancienne place Verte, rebaptisée place des Martyrs.

Une muraille du Sérail rouge à proximité avait servi de tribune à Mouammar Kadhafi pour haranguer ses partisans au début du soulèvement qui, lancé le 15 février, a fini par l'emporter, mais au prix de dizaines de milliers de morts ou de disparus, de problèmes humanitaires et de destructions.

« La plus belle fête de ma vie »

« C'est la plus belle fête de ma vie », déclare Adel Masmoudi, 41 ans, pratiquement l'âge de l'ère de Kadhafi, alors que l'imam de la prière se félicite du départ du « tyran Kadhafi », dont le nom a été conspué chaque fois où il a été prononcé.

Les rumeurs abondaient au cours des derniers jours selon lesquelles Mouammar Kadhafi préparerait « une surprise » pour cette fête de trois jours, qui coïnciderait avec le 42e anniversaire de la révolution qui a porté le « Guide » au pouvoir le 1er septembre 1969.

Pour les rebelles, Mouammar Kadhafi, recherché tous azimuts, est « très certainement » toujours en Libye et le responsable des affaires intérieures au CNT, Ahmad Darrad, a estimé qu'il était de leur « droit de le tuer » s'il ne se rendait pas.

La rébellion, qui a offert une récompense de 1,7 million de dollars pour la tête de Mouammar Kadhafi, mort ou vivant, a affirmé avoir arrêté un officier de haut rang proche du premier cercle de M. Kadhafi, Nagi Ahrir, espérant qu'il les mettra sur sa piste.

Le président du CNT, Moustapha Abdeljalil, a de nouveau espéré qu'il soit capturé « vivant pour qu'il soit jugé ».



PHOTO ESAM AL-FETORI, REUTERS

De jeunes garçons de Benghazi montent la garde… armés de mitraillettes jouets, pendant que leurs concitoyens célèbrent la fête du Fitr, qui marque la fin du ramadan.

LES KADHAFI DIVISÉS

L'un des fils de l'ex-homme fort libyen Mouammar Kadhafi, Saadi, a dit hier être prêt à se rendre pour « arrêter l'effusion de sang » en Libye, la rébellion affirmant de son côté que dans ce cas, sa sécurité serait assurée. « Nous n'avons aucun problème à ce qu'ils soient au pouvoir ; les rebelles sont nos frères », a affirmé Saadi Kadhafi dans une interview hier soir à la chaîne de télévision Al-Arabiya, témoignant d'une division dans le clan Kadhafi après l'appel, le même soir, de son frère Saïf al-Islam à « résister aux rats ». « Si ma reddition arrête l'effusion de sang, je suis prêt à me rendre dès ce soir », a dit Saadi Kadhafi à Al-Arabiya, qui a juste diffusé une photo de lui. La rébellion, de son côté, a indiqué avoir mené des négociations avec Saadi.
— AFP

VACANCES VOYAGE

CE SAMEDI
CONNECTICUT
FREEDOM TRAIL :
SUR LES CHEMINS
DE L'HISTOIRE

Tous les samedis dans LA PRESSE

la Baie

AVIS DE CORRECTION

Date de la promotion :
Du 2 au 8 septembre
N° de page : 1
Article : Chaussures Material Girl

Les prix indiqués pour les chaussures de marque Material Girl dans le coin supérieur gauche de la page couverture sont erronés.

L'annonce aurait dû se lire comme suit :

Chaussures Material Girl : escarpin à plateforme «Comings» en suède noir, ord. 60 $; bottillon clouté «Poreda», ord. 100 $; bottes lacées «Archbold», ord. 100 $

Nous sommes désolés des inconvénients occasionnés.

QG DE L'ONU À ABUJA

Le cerveau présumé de l'attentat serait lié à Al-Qaïda

D'APRÈS L'AFP

ABUJA — Le cerveau présumé de l'attentat contre les Nations unies à Abuja le 26 août, qui a fait au moins 23 morts, est lié à Al-Qaïda et est rentré récemment de Somalie, selon la police secrète nigériane, qui lancé un avis de recherche.

La police indique aussi avoir arrêté deux suspects cinq jours avant l'attentat-suicide qui a éventré le QG onusien dans la capitale nigériane. Ils ont été présentés comme de hauts responsables de la secte islamiste nigériane Boko Haram, qui avait revendiqué l'attaque le jour même.

« L'enquête a révélé qu'un homme, Mamman Nur, un élément connu de Boko Haram ayant des liens avec Al-Qaïda, qui est récemment revenu de Somalie, a travaillé de concert avec les deux suspects et est le cerveau de l'attaque contre le bâtiment des Nations unies », selon un communiqué.

LE TOUR DU GLOBE

ISRAËL

État palestinien : une « menace »

Le ministre israélien des Finances a estimé hier que la demande d'adhésion d'un État palestinien à l'ONU prévue en septembre constituait « une menace plus grave que celle du Hamas », qui contrôle la bande de Gaza. Youval Steinitz, du parti Likoud du premier ministre Benyamin Nétanyahou, a aussi promis que cette demande ne resterait « pas sans réponse ». – AFP

GRANDE-BRETAGNE

Garçon de 11 ans condamné

Un garçon de 11 ans, le plus jeune prévenu dans le cadre des émeutes du début du mois d'août à Londres, a été condamné à 18 mois de rééducation pour avoir volé une poubelle. La mesure peut prendre diverses formes (couvre-feu, travail d'intérêt général, etc.). Le juge John Woollard a dit que s'il « avait été un peu plus âgé, il aurait pu se retrouver en prison ». – AFP

ALLEMAGNE

Parcmètre pour prostituées

Bonn, l'ancienne capitale de la RFA, a mis en service un parcmètre pour prostituées, une première en Allemagne où la prostitution est légale. L'appareil a été « inauguré » dans une zone où les prostituées ont coutume de solliciter des clients. Les prostituées doivent payer 6 euros (environ 8,50 $) par nuit de travail, indépendamment du nombre de clients. – AFP



PHOTO AFP

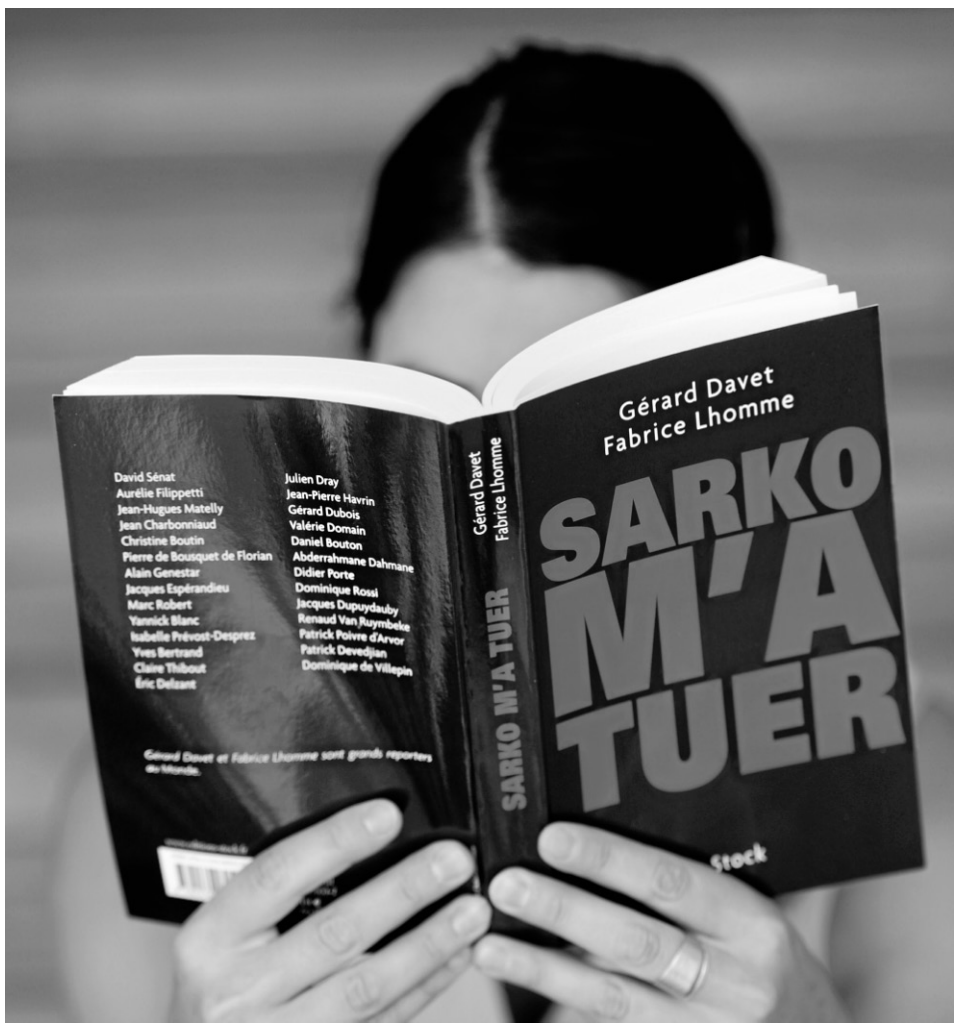
Ce parcmètre pour prostituées a été inauguré hier, à Bonn.

LE CHIFFRE DU JOUR

98

Les femmes cadres supérieurs gagnent 25 % de moins par an (17 000 $) que leurs homologues masculins au Royaume-Uni, selon une enquête publiée hier par Chartered Management Institute, estimant qu'il faudra près de 100 ans (plus exactement 98) pour combler le fossé des salaires entre les sexes. – AFP





PHOTOS ARCHIVES REUTERS / LIONEL BONAVENTURE, AFP

Dans *Sarko m'a tuer*, les auteurs, deux journalistes du *Monde*, citent une magistrate un temps saisie de l'affaire Bettencourt. Ses propos incriminent le président Nicolas Sarkozy.

De l'argent comptant versé à Sarkozy ?

L'affaire Bettencourt hante à nouveau le président français

PAULINE TALAGRAND
AGENCE FRANCE-PRESSE

PARIS — Le président de la France, Nicolas Sarkozy, est accusé d'avoir reçu de fortes sommes en espèces, avant son élection à la tête de l'État en 2007, selon les extraits d'un livre citant une juge ayant enquêté sur l'affaire Bettencourt, vaste scandale politico-financier en France.

Interrogée hier matin par l'AFP, la présidence française a répliqué que ces accusations étaient « infondées, mensongères et scandaleuses ».

Dans un ouvrage à paraître aujourd'hui, et dont des extraits étaient publiés hier dans la presse, deux journalistes du quotidien *Le Monde*, Gérard Davet et Fabrice Lhomme, citent la magistrate Isabelle Prévost-Desprez, un temps saisie d'un volet de l'affaire Bettencourt.

La juge affirme que l'ancienne infirmière de la milliardaire Liliane Bettencourt, héritière des cosmétiques L'Oréal, avait « confié à (sa) greffière, après son audition par (elle) : « J'ai vu des remises d'espèces à Sarkozy, mais je ne pouvais le dire sur procès-verbal. »

Mais dans une interview à l'hebdomadaire *Marianne*, l'ex-infirmière a affirmé hier qu'elle n'avait « pas parlé de remise d'enveloppes à Nicolas Sarkozy ni à personne d'autre », à la juge ou à sa greffière, tout en racontant avoir « reçu des menaces de mort » pour son témoignage dans l'affaire.

L'AFP a tenté de communiquer avec Me Prévost-Desprez, mais elle n'était pas joignable.

Ce n'est pas la première fois que des soupçons de financement illicite de parti politique planent sur la droite dans le cadre de la campagne pour la présidentielle de 2007. L'ex-comptable des Bettencourt, Claire Thibout, avait déclaré avoir eu connaissance d'une remise de fonds par l'entremise de l'ancien ministre Éric Wœrth, qui a dû quitter le gouvernement depuis.

Elle avait également évoqué aussi de nombreuses remises d'espèces au profit de diverses personnalités politiques, dont Nicolas Sarkozy, sans en avoir été directement témoin.

L'ancienne infirmière de la milliardaire Liliane Bettencourt affirme avoir « reçu des menaces de mort » pour son témoignage.

Magistrate « blacklistée »

Tout en se disant « frappée » par « la peur des témoins » à propos de Nicolas Sarkozy, Isabelle Prévost-Desprez sort de son devoir de réserve, plaçant notamment l'infirmière de Liliane Bettencourt dans une situation délicate. La magistrate risque également des sanctions disciplinaires.

« Je suis *blacklistée* [...]. Encore une fois, je ne bougerai pas. J'ai des principes intangibles : pour tout le monde, la même justice », prévient-elle.

C'est désormais aux juges d'instruction de Bordeaux, actuellement chargés du dossier, qu'il revient de prendre l'initiative d'entendre l'ancienne infirmière de Liliane Bettencourt ainsi qu'Isabelle Prévost-Desprez.

La magistrate avait été un temps saisie de l'affaire Liliane Bettencourt quand la fille de l'héritière des cosmétiques L'Oréal avait entamé, en 2007, une procédure contre un photographe et écrivain mondain, François-Marie Banier, l'accusant d'abus de faiblesse sur sa mère, âgée aujourd'hui de 88 ans.

Après la divulgation d'enregistrements pirates de conversations entre la milliardaire et son entourage, impliquant le pouvoir politique, Me Prévost-Desprez avait ouvert des enquêtes complémentaires, lui permettant entre autres d'effectuer des auditions de témoins.

L'ensemble du dossier a finalement été confié à l'automne 2010 à des juges de Bordeaux, en raison d'un conflit notoire entre la juge et le procureur de Nanterre, Philippe Courroye, réputé proche du président Nicolas Sarkozy.

Selon Me Prévost-Desprez, « ce procès représentait pour l'Élysée un risque majeur. Il y avait 90 % de chances pour que ce soit déflagratoire. Il fallait me faire dessaisir, par tous les moyens. Il était impératif de me débarquer ».

« ATTAQUE PRÉVENTIVE » CONTRE L'IRAN ENVISAGÉE

Nicolas Sarkozy a averti l'Iran, hier, de la possibilité d'« une attaque préventive » contre ses centres nucléaires s'il maintenait ses ambitions dans ce domaine, sans citer les pays qui pourraient être tentés par une telle option. « Ses ambitions militaires, nucléaires et balistiques constituent une menace croissante qui pourrait conduire à une attaque préventive contre les sites iraniens, qui provoquerait une crise majeure dont la France ne veut à aucun prix », a-t-il déclaré au cours de la conférence annuelle des ambassadeurs de France. Israël est régulièrement cité par la presse et les experts comme le pays le plus susceptible de lancer une telle attaque contre des centres iraniens, s'il estimait que Téhéran était sur le point de produire des armes nucléaires. – AFP

AFRIQUE DU SUD

La délicate redistribution des terres refait surface

D'APRÈS L'AFP

LE CAP — L'Afrique du Sud a remis en chantier hier la question ultrasensible de la redistribution des terres dont la majorité noire a été dépossédée il y a près de 100 ans.

Le gouvernement, pour qui cette réforme est une priorité depuis l'accession de Jacob Zuma à la présidence en 2009, a évoqué des limites à la propriété étrangère, tout en appelant sa base à la « patience ».

Maintes fois promise et reportée, elle vise à résorber les inégalités héritées du Natives Land Act de 1913 qui avait confiné les Noirs sur 7 % du territoire, les poussant à devenir ouvriers agricoles, mineurs ou travailleurs migrants.

En même temps, a souligné le ministère du Développement rural et de la Réforme agraire dans un communiqué, « comment rompre rapidement et radicalement avec le passé sans perturber significativement la production agricole et la sécurité alimentaire ? »

« Personne dans le monde n'a de solution magique pour résoudre ces questions foncières postcoloniales », a déclaré pour sa part lors d'un point presse au Cap le ministre responsable du dossier, Gugile Kwinti, en ouvrant une période de consultations de deux mois.

« Dans notre pays, nous voulions résoudre le problème hier, ce n'est pas possible sur un sujet aussi sensible. Cela va prendre encore un peu de temps et demander de la patience », a-t-il ajouté. « Nous n'avons pas de réponse toute faite ».

Depuis la fin de l'apartheid en 1994, seulement 5 % des terres environ ont changé de main. À l'époque, la minorité blanche en détenait 87 %.

L'échec est d'autant plus cuisant que là où il y a de nouveaux propriétaires noirs, ceux-ci, faute de capital, peinent à se maintenir à flot, et seuls 10 % des fermes transférées sont productives.

MONDE



PHOTO DOUG MILLS, ARCHIVES *THE NEW YORK TIMES*

Le président Obama, que l'on voit ici dans une photo prise en juin dans une usine de Toledo, en Ohio, espère que les républicains accueilleront avec ouverture son plan pour l'emploi.

PLAN POUR L'EMPLOI

Affrontement entre Obama et le Congrès en vue

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Le président américain Barack Obama présentera le 7 septembre devant le Congrès son nouveau plan pour créer des emplois et relancer la croissance, indique-t-il mercredi dans une lettre adressée aux responsables parlementaires.

« J'ai l'intention d'exposer une série de propositions bipartites que le Congrès pourra examiner immédiatement afin de continuer à relancer l'économie américaine », indique M. Obama dans la missive.

Ce nouveau plan risque de se heurter à l'obstruction des républicains, peu enclins à le soutenir à 14 mois de la présidentielle de 2012, et son discours devrait donner le ton d'un automne d'affrontements avec ses adversaires sur la fiscalité, les dépenses et la reprise économique.

Obama sous pression

« Washington doit mettre de côté la politique et commencer à prendre des décisions en fonction de ce qui est le mieux pour notre pays et non de ce qui est le mieux pour chacun de nos partis, afin de relancer l'économie et de créer des emplois », écrit le président Obama.

Économiquement et politiquement, M. Obama est de plus en plus sous pression. Le ralentissement de la croissance américaine et un taux de chômage qui culmine à 9,1 % jettent une ombre sur ses perspectives de réélection en novembre 2012.

M. Obama avait dit à la mi-août qu'il allait dévoiler début septembre un nouveau « plan très détaillé » pour relancer la croissance, qui « permettra d'accroître le nombre d'emplois immédiatement, fournira aux personnes dans le besoin l'aide nécessaire et maintiendra la dette du pays sous contrôle ».

Un haut responsable de son administration avait indiqué à l'époque que le président s'engagerait à réduire le déficit budgétaire au-delà des 1500 milliards de dollars d'économies sur 10 ans que doit trouver la super commission bipartite créée le 2 août et chargée d'apporter une réponse à l'endettement américain.

Une autre initiative devrait comprendre des réductions d'impôts ciblant les classes moyennes, des projets d'investissement dans les infrastructures, une aide pour les chômeurs de longue durée et des mesures de soutien aux secteurs économiques les plus en difficulté.

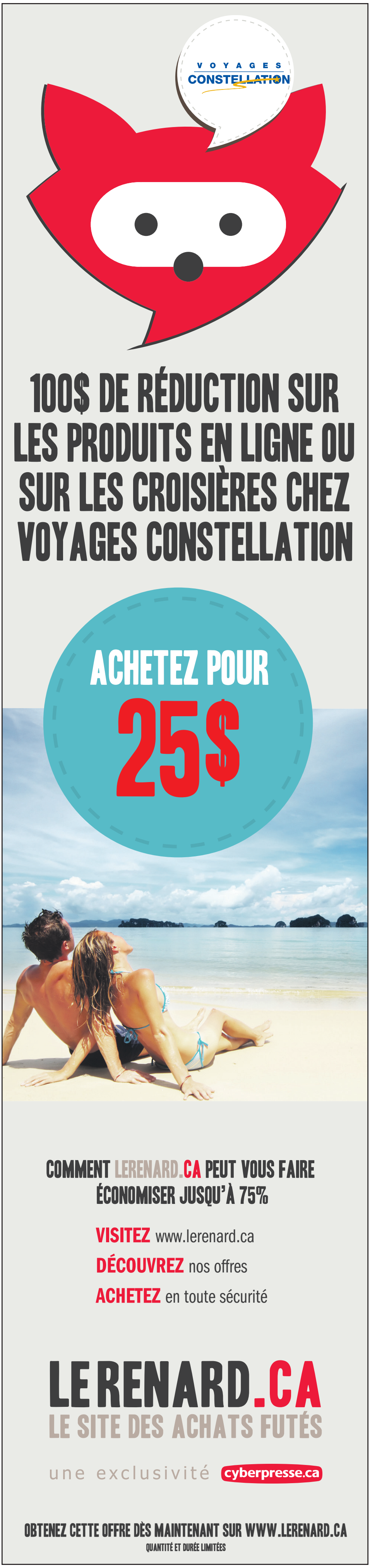
Les républicains de la Chambre des représentants ont déjà dit qu'ils allaient s'opposer à certaines de ces mesures et assuré que la meilleure façon de relancer la croissance résidait dans une implication moins grande de l'État fédéral dans la vie économique du pays.

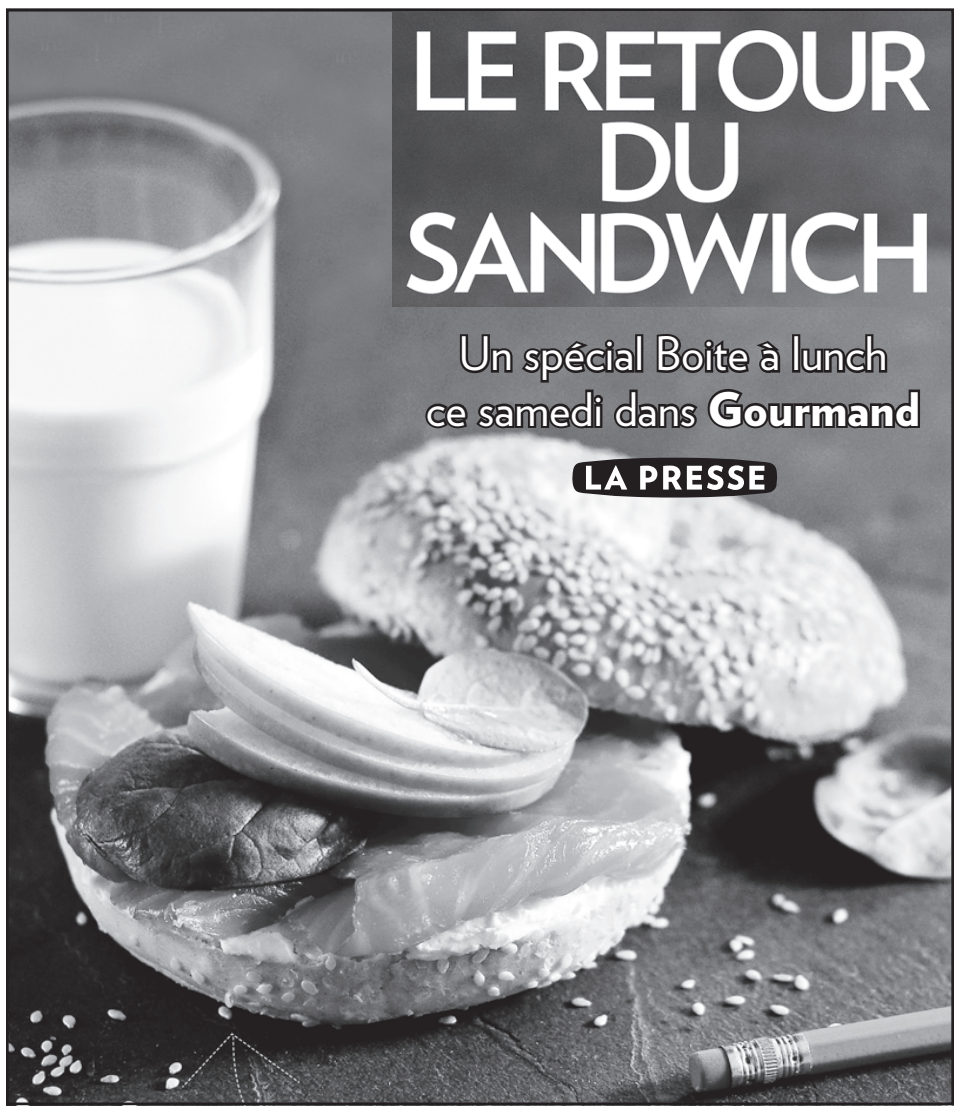
« Washington doit mettre de côté la politique et commencer à prendre des décisions en fonction de ce qui est le mieux pour notre pays et non de ce qui est le mieux pour chacun de nos partis… »
— Barack Obama

Eric Cantor, chef de la majorité républicaine à la Chambre, s'est ainsi prononcé lundi contre « les mesures qui visent à réguler le marché du travail », qui selon lui lient les mains des petits entrepreneurs.

Le président a par ailleurs critiqué mercredi dans un discours à la Maison-Blanche les « stratagèmes » de ses adversaires qui pourraient retarder la reconduction d'une loi sur les transports dont dépendent de nombreux emplois.

« Il est temps de mettre un terme aux stratagèmes politiques qui pourraient nous coûter des centaines de milliers d'emplois », a dit M. Obama, plaidant pour la reconduction d'une loi qui expire fin septembre et qui prévoit la réfection de ponts et d'autoroutes et la création de nouvelles infrastructures.





FORUM

LA PRESSE
André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Mario Girard > Directeur de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAL

Soigner à mort



MARIO ROY
mroy@lapresse.ca

Quelle quantité de souffrance humaine l'affaire des mammographies suspectes, sujettes à réexamen, a-t-elle causée? Après beaucoup d'autres depuis un an, 2200 femmes ont ainsi appris, cette semaine, que les résultats des tests subis sont douteux; des examens supplémentaires seront nécessaires.

En outre, sait-on que la mammographie fréquente engendrerait un « sur-diagnostic » potentiellement dangereux (selon la revue *Archives of Internal Medicine*)?

La certitude que la médecine doit opposer un remède à tout malaise est bien ancrée.

Est-ce que seulement un choix s'offre aux jeunes femmes qui sont ou seront actives sexuellement: se faire vacciner contre les virus du papillome humain (VPH) ou... porter une ceinture de chasteté? C'est pourtant ce que prêche le ministère de la Santé du Québec dans une campagne pro-vaccin qui se veut humoristique, mais dont l'absurdité aura davantage réussi à choquer.

Et au-delà de l'esbroufe publicitaire, sait-on que des médecins (dont le docteur Marc Zaffran, de l'Université de Montréal) remettent sérieusement en cause la pertinence de ce programme de vaccination?

Alors que 1300 Québécoises meurent chaque année du cancer du sein, et 80 du cancer du col de l'utérus, 4000 patients meurent après avoir contracté à l'hôpital une infection nosocomiale! Aux États-Unis, il en coûte au système de santé 200 milliards par année pour soigner les hordes de patients réagissant mal à des... médicaments!

Dans une civilisation malade d'inquiétude* au sujet de tout ce qui touche la santé, en sommes-nous rendus à nous soigner à mort?

■■■

Dans un récent numéro, le magazine américain *Newsweek* titre: « Le mot qui pourrait vous sauver la vie: non! » Non aux tests médicaux souvent inutiles. Non aux traitements intrusifs qui pourraient vous coûter la vie.

« Dans plusieurs champs de la médecine, ne pas tester, ne pas scanner, ne pas traiter est la voie véritable vers une meilleure santé », écrit encore *Newsweek*, citant les propos du docteur Rita Redeberg, professeur à l'Université de la Californie.

Contre-intuitif? Sûrement.

Mais cette civilisation, où on ne trouve plus que des malades et des... gens en attente de l'être, a acquis la certitude que l'appareil médical est tenu d'opposer un remède à tout malaise.

Et ça fait peut-être l'affaire de tout le monde. Du corps médical, qui préfère certainement en faire plus que moins, question de se couvrir. Du « Big Pharma »: pas besoin d'explications. Du corps politique, qui n'aime rien davantage que de se donner, par des programmes, campagnes et autres interventions, de nouvelles façons de s'insérer dans le moindre interstice de la vie individuelle et collective.

La médecine moderne accomplit de grandes choses et la science qu'elle accumule et utilise est l'un des plus grands acquis de l'humanité. Néanmoins, ce serait maintenant lui rendre service que de poser davantage de questions sur la nécessité, l'efficacité, l'innocuité, de certaines des solutions qu'elle propose aux malades.

Et aux gens en attente de l'être.

*** *Malades d'inquiétude*, c'est précisément le titre d'un ouvrage du médecin américain Nortin M. Hadler qui, déjà en 2008, dénonçait la surmédicalisation.**



DROITS RÉSERVÉS/apcote@lesoleil.com

CYBERPRESSE.CA/PLACE-PUBLIQUE

LE BLOGUE DE L'ÉDITO

Le télétravail pour contrer les bouchons? Pas du tout...

PAR FRANÇOIS CARDINAL

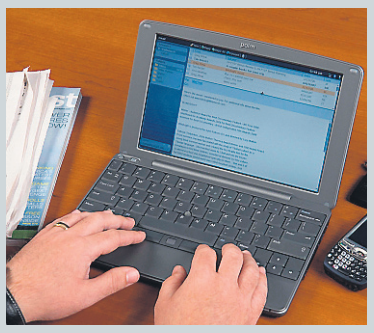


PHOTO ARCHIVES ASSOCIATED PRESS

QUESTION DU JOUR

Doit-on autoriser les élèves à avoir leur cellulaire en classe?

- OUI > 2 %
- SEULEMENT S'IL EST FERMÉ > 23 %
- NON > 74 %

Résultats à 19 h: 13 305 répondants

EXCLUSIF > **LES NOUVELLES MAISONS DE NAISSANCE SE FONT ATTENDRE**

OPINION

Où est le respect?

ISABELLE JOANIS, HÉLÈNE MESSERVIER, GENEVIÈVE HUPPÉ, ANDRÉE GOBEIL, FRANCINE DORÉ ET SIMON DROLET
Les auteurs sont enseignants au cégep de l'Outaouais, à Gatineau.

Nous voulons manifester notre indignation et notre colère face à des comportements que nous jugeons inacceptables de la part de certains journalistes.

Comme on le sait, la rentrée au cégep de l'Outaouais a été marquée par un événement tragique: le meurtre crapuleux d'une de nos élèves, Valérie Leblanc, et cela, sur les terrains adjacents au cégep. Toute la communauté collégiale a été fortement troublée par l'événement. Mourir à 18 ans, ce n'est pas naturel. Mourir assassinée à 18 ans, c'est l'horreur.

Après le meurtre de Valérie Leblanc, nous avons accueilli des élèves qui se sentent littéralement traqués par certains journalistes.

Depuis, famille et amis tentent de survivre à la perte d'une des leurs, de comprendre l'événement, de lui donner un sens. Comme si ce n'était pas suffisant, ils doivent le faire en présence constante de journalistes qui, sous prétexte du droit à l'information, les talonnent, les mitraillent de questions, les harcèlent.

Où est l'éthique professionnelle lorsqu'un journaliste annonce de but en blanc à une jeune fille qui cherche son amie Valérie qu'elle est morte? Où est l'éthique professionnelle quand, malgré le refus des amis de Valérie, des journalistes imposent leur présence lors d'une vigile et prennent des clichés sans leur autorisation? Où est l'éthique professionnelle lorsqu'on diffuse les propos d'une amie sans son consentement?

Nous croyons au droit à l'information. Une société bien informée est en mesure de faire des choix éclairés. Or, au cours des derniers jours, nous avons accueilli des élèves qui se sentent littéralement traqués par certains journalistes. Soutirer à des jeunes vulnérables et désemparés des détails d'un événement macabre, faire fi de leur douleur, ne pas respecter leur droit à la vie privée et à l'intimité, est-ce agir au nom du droit à l'information ou donner libre cours au sensationnalisme? Journalisme ou voyeurisme? Avant de divulguer certains détails en ondes, a-t-on réfléchi un instant aux répercussions sur les amis, la famille, l'enquête policière?

Au cours des derniers jours, nous avons été interpellés par la douleur et la détresse exprimées par les amis de Valérie et il nous paraît essentiel de leur donner une voix. Une partie de notre rôle d'éducateur est de favoriser le développement de la pensée critique, de l'éthique, du respect de soi et des autres. Quel exemple viennent offrir ce type de journalistes à des adultes en devenir?

OPINION

Panne de communication

Sans électricité durant deux jours, j'aurais aimé qu'Hydro-Québec me donne l'heure juste



RENÉ ST-CYR
L'auteur réside à Brossard.

Comme des milliers de Québécois, je vis dans le noir depuis dimanche, 15 h 15. Il faut faire contre mauvaise fortune, bon cœur. C'est exactement ce que je fais.

À la fin de la soirée, voulant savoir ce qui me pend au bout du nez, je compose le célèbre 1-800-790-2424. Les robots qui répondent à mon appel m'apprennent qu'à cause du surplus d'appels, on ne répond plus. Parfait, c'est clair, il est d'ailleurs impoli et inutile d'insister.

À mon réveil lundi matin, à 5 h, autres tentatives. Après plusieurs discussions avec les robots et leur voix fonctionnant à l'électron, je réussis à entrer dans le réseau. Puis voilà le nirvana, une voix fonctionnant à l'oxygène me répond, un être humain me parle...

Je lui explique que j'habite un secteur de Brossard encerclé par la rue Béliveau. Un îlot de quelques centaines de maisons. Mes voisins d'en face ont donc de l'électricité, mais dans l'îlot que j'habite, c'est le noir total. Le préposé m'annonce que cette panne sera réglée avant 7 h. Je raccroche, les yeux humides d'émotion, devant l'efficacité de nos vaillants Hydro-Québécois.

Puis, 7 h arrive, rien de nouveau ne se produit. Je laisse passer quelques heures, puis, vers 10 h 30, je réussis l'exploit de pénétrer à nouveau le système de mise en attente. Nouvelle émotion, une femme me parle. Elle m'annonce que plusieurs milliers d'abonnés sont également privés d'électricité. Je la rassure en lui disant que mon cœur saigne pour eux et que je les appuie moralement, comprenant très bien leur détresse, étant dans la même situation. Cette fois, elle me dit que la panne sera réparée à midi. Instruit par l'expérience, je lui demande si elle parle bien du lundi 29 août. Elle confirme. Me voilà rassuré, à nouveau.



PHOTO PASCAL RATTHÉ, LE SOLEIL

***Irene* a causé de nombreuses interruptions de l'alimentation électrique un peu partout sur son passage, comme ci-dessus, à Québec.**

Quand le danger est à la porte, un grand stratège envoie-t-il ses réserves à l'extérieur de son territoire, en affaiblissant ses forces vives?

Il semble que nous n'avons pas utilisé le même calendrier, car en après-midi, je suis encore en panne. Mon congélateur et mon réfrigérateur contenant quelques centaines de dollars de victuailles sont ma préoccupation principale. Je me rends donc dans une boutique pour louer une génératrice et ainsi préserver mes aliments, chose que j'aurais faite plus tôt si on m'avait donné les bonnes réponses à mes questions.

Loin de moi l'idée de chercher à jouer au martyr, plusieurs étaient plus mal pris que moi. Toutefois, ce que j'aurais aimé avoir, ce sont des réponses le plus près possible de la réalité et non pas des heures fixées aléatoirement, seulement pour se débarrasser de mon encombrante personne.

L'autre question qui me vient à l'esprit est la suivante: quand le danger est à la porte, un grand stratège envoie-t-il ses réserves à l'extérieur de son territoire, en affaiblissant ses forces vives? Bien sûr, cela a flatté notre ego de voir nos travailleurs aller soutenir les Américains au *Téléjournal*. Mais notre ego exige-t-il de devenir oblatif, en faisant passer les besoins d'autrui avant les nôtres? Sans doute que les 54 équipes qui étaient à l'extérieur du Québec auraient eu amplement de travail pour s'occuper, plutôt que de faire du tourisme aller-retour. Hydro-Québec aurait, à mon avis, mieux servi ses clients.

Enfin, l'électricité a été rétablie chez moi à 13 h 12, mardi. Fin de la saga.

SIRIUS
RADIO SATELLITE
12 MOIS GRATUITS D'ABONNEMENT

LES RECRUES
DODGE
FIER COMMANDITAIRE DU HOCKEY MINEUR PARTOUT AU CANADA

LA LIQUIDATION TOUT POUR VOUS



DODGE GRAND CARAVAN CREW 2011 MONTRÉE**

LA MINI-FOURGONNETTE LA PLUS VENDUE AU PAYS AU MEILLEUR PRIX DE L'ANNÉE√

LA NOUVELLE
DODGE GRAND CARAVAN SE 2011
VOUS EN OFFRE ENCORE PLUS!

GAGNANT
« MEILLEUR ACHAT 2011 »
DE *CONSUMERS DIGEST*

7,9 L/100 KM SUR ROUTE
36 MPGΔ
MEILLEUR DE SA CATÉGORIE
283 CH
0,5 L DE MOINS AUX 100 KM. 108 CHEVAUX DE PLUS*.

PLUS PERFORMANTE*
- TOUT NOUVEAU MOTEUR V6 PENTASTAR^MC DE 3,6 L À VVT DE 283 CH LE PLUS PUISSANT DE SA CATÉGORIE

PLUS ÉCOÉNERGÉTIQUE*
- TRANSMISSION 6 VITESSES
- MODE ÉCONOMISEUR D'ESSENCE EXCLUSIF DANS SA CATÉGORIE•
- AUTOROUTE : 7,9 L/100 KM (36 MPG)Δ
- VILLE : 12,3 L/100 KM (23 MPG)Δ

PLUS D'ÉQUIPEMENTS DE SÉRIE*
- SYSTÈME ÉLECTRONIQUE D'ANTIDÉRAPAGE AVEC ANTIPATINAGE TOUTES VITESSES
- RIDEAUX GONFLABLES LATÉRAUX
- CLIMATISATION BIZONE







PRIX DE DÉPART :
18 495 $
+ 1 400 $ FRAIS DE TRANSPORT
+ 100 $ TAXE SUR LA CLIMATISATION

PRIX TOUT INCLUS À PARTIR DE :
19 995 $‡
LE PRIX COMPREND 8 000 $Ω DE REMISE AU COMPTANT.

OU CHOISISSEZ

DES PAIEMENTS DE
66 $±
PAR SEMAINE POUR 84 MOIS
FRAIS DE TRANSPORT ET TAXE SUR LA CLIMATISATION INCLUS

OU CHOISISSEZ

LA NOUVELLE
DODGE GRAND CARAVAN SXT 2011

- **Sièges Super Stow 'n Go en 2e rangée avec dossiers rabattables d'un seul geste – exclusifs dans sa catégorie• !**
- **Porte-bagages de toit Stow 'n Place – exclusif dans sa catégorie• !**
- **Moulures latérales et poignées de porte assorties**
- **Console au plancher avec porte-gobelets**
- **Glaces à écran solaire foncé**

OBTENEZ
UN TAUX DE FINANCEMENT VARIABLE PRÉFÉRENTIEL DE
3,00 %
JUSQU'À 84 MOIS■

OFFRE FIDÉLITÉ POUR NOS CLIENTS EN FIN DE BAIL, RECEVEZ UNE REMISE SUPPLÉMENTAIRE DE 1 500 $∞

PASSEZ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER | JEEP_MD | DODGE | RAM DU QUÉBEC

www.dodge.ca/offres



PLUS DE PUISSANCE. MOINS D'ESSENCE. UNE VALEUR SÛRE.

14 MODÈLES QUI CONSOMMENT 8,1 L / 100 KM (35 MPG) OU MOINS.

CHRYSLER Jeep MD DODGE RAM

SCANNER ICI POUR PLUS D'OFFRES

« Plus de puissance. Moins d'essence. Une valeur sûre. » est une comparaison entre la gamme complète actuelle de Chrysler Canada et la gamme complète de Chrysler Canada 2010. **Le consommateur avisé lit les petits caractères :** ‡, •, Ω, ±, ■. Les offres de cette annonce s'appliquent à la livraison au détail des modèles neufs sélectionnés achetés entre le 1er et le 30 septembre 2011 auprès des concessionnaires participants et peuvent être modifiées ou prolongées sans préavis. Le transport (1 400 $) et la taxe sur le climatiseur (le cas échéant) sont compris dans le prix d'achat. Aucuns frais supplémentaires ne seront ajoutés aux prix tout inclus des véhicules annoncés. L'immatriculation, l'assurance, les droits sur les pneus neufs (15 $) et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à la livraison. Les exemples de financement ne comprennent aucun versement initial. Un acompte peut être demandé. Le concessionnaire peut devoir échanger un véhicule (lorsque applicable). Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et conditions. ‡ Le prix d'achat s'applique à la nouvelle Dodge Grand Caravan SE 2011 (RTKH53 + 29E) : 19 995 $. Le prix d'achat comprend, le cas échéant, une remise au comptant. Ω Les remises au comptant (Dodge Grand Caravan SE 2011 : 8 000 $) sont offertes sur la plupart des modèles neufs 2011 et sont déduites du prix négocié avant l'application des taxes. ± Le taux variable préférentiel de 5,24 % pour 84 mois équivaut à 364 paiements hebdomadaires de 65,65 $, des frais de crédit de 3 901 $ et une obligation totale de 29 076 $. Le taux variable préférentiel est le taux de financement préférentiel de TD, Banque Scotia et RBC Banque Royale sur la plupart des modèles Chrysler, Jeep, Dodge et Ram 2011 et FIAT 500 2012, à l'exception des modèles Caliber Ensemble Valeur Plus et SE Plus, Grand Caravan Cargo Van, Grand Caravan Ensemble Valeur Plus, Journey SE, Ram Châssis-Cabine, Jeep Patriot Sport et Jeep Compass Sport. Exemple : Dodge Grand Caravan SXT (RTKH53 + 29G) avec un prix d'achat de 26 220 $ financé à un taux variable préférentiel de 3,00 % pour 84 mois équivaut à 364 paiements hebdomadaires de 65,65 $, des frais de crédit de 3 901 $ et une obligation totale de 23 896 $. ■ Le taux variable préférentiel est offert aux clients admissibles sous réserve de l'approbation de crédit par Ally Crédit Canada sur la plupart des modèles Chrysler, Jeep, Dodge et Ram 2011. Exemple : Dodge Grand Caravan SE 2011 (RTKH53 + 29E) avec un prix d'achat de 19 995 $ financé à un taux variable préférentiel de 5,24 % pour 84 mois équivaut à 364 paiements hebdomadaires de 65,65 $, des frais de crédit de 3 901 $ et une obligation totale de 29 076 $. Le taux variable préférentiel est le taux de financement préférentiel de TD, Banque Scotia et RBC Banque Royale sur la plupart des modèles Chrysler, Jeep, Dodge et Ram 2011 et FIAT 500 2012, à l'exception des modèles Caliber Ensemble Valeur Plus et SE Plus, Grand Caravan Cargo Van, Grand Caravan Ensemble Valeur Plus, Journey SE, Ram Châssis-Cabine, Jeep Patriot Sport et Jeep Compass Sport. Exemple : Dodge Grand Caravan SXT (RTKH53 + 29G) avec un prix d'achat de 26 220 $ financé à un taux variable préférentiel de 3,00 % pour 84 mois équivaut à 364 paiements hebdomadaires de 65,65 $, des frais de crédit de 3 901 $ et une obligation totale de 23 896 $. ∞ L'offre fidélité est offerte sur la plupart des modèles Chrysler, Jeep, Dodge et Ram 2011 et FIAT 500 2012, à l'exception des modèles Caliber Ensemble Valeur Plus et SE Plus, Grand Caravan Cargo Van, Grand Caravan Ensemble Valeur Plus, Journey SE, Ram Châssis-Cabine, Jeep Patriot Sport et Jeep Compass Sport 4X2 et 4X4, Jeep Compass Sport 4X2 et 4X4, Chrysler 200 LX et Dodge Avenger SE 2011 et 2012) et est déduite du prix négocié après taxes. Les clients admissibles dont le contrat de location d'un nouveau véhicule Chrysler, Jeep, Dodge ou Ram Clé d'Or arrive à terme à partir du 1er septembre 2011 peuvent bénéficier de paiements ainsi que la durée du financement peuvent varier à la hausse ou à la baisse selon les fluctuations de taux. L'offre TD n'est pas valide pour les résidants de Terre-Neuve-et-Labrador, du Yukon, du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest. ∞ L'offre fidélité est offerte sur la plupart des modèles Chrysler, Jeep, Dodge et Ram 2011 et FIAT 500 2012, à l'exception des modèles Caliber Ensemble Valeur Plus et SE Plus, Grand Caravan Cargo Van, Grand Caravan Ensemble Valeur Plus, Journey SE, Ram Châssis-Cabine, Jeep Patriot Sport et Jeep Compass Sport 4X2 et 4X4, Jeep Compass Sport 4X2 et 4X4, Chrysler 200 LX et Dodge Avenger SE 2011 et 2012) et est déduite du prix négocié après taxes. Les clients admissibles dont le contrat de location d'un nouveau véhicule Chrysler, Jeep, Dodge ou Ram Clé d'Or arrive à terme à partir du 1er septembre 2011 peuvent bénéficier de paiements ainsi que la durée du financement peuvent varier à la hausse ou à la baisse selon les fluctuations de taux. ‡ Le prix d'achat s'applique à la nouvelle Dodge Grand Caravan SE 2011 (RTKH53 + 29E) : 19 995 $. Le prix d'achat comprend, le cas échéant, une remise au comptant. Ω Les remises au comptant (Dodge Grand Caravan SE 2011 : 8 000 $) sont offertes sur la plupart des modèles neufs 2011 et sont déduites du prix négocié avant l'application des taxes. ± Le taux variable préférentiel de 5,24 % pour 84 mois équivaut à 364 paiements hebdomadaires de 65,65 $, des frais de crédit de 3 901 $ et une obligation totale de 29 076 $. Le taux variable préférentiel est le taux de financement préférentiel de TD, Banque Scotia et RBC Banque Royale sur la plupart des modèles Chrysler, Jeep, Dodge et Ram 2011 et FIAT 500 2012, à l'exception des modèles Caliber Ensemble Valeur Plus et SE Plus, Grand Caravan Cargo Van, Grand Caravan Ensemble Valeur Plus, Journey SE, Ram Châssis-Cabine, Jeep Patriot Sport et Jeep Compass Sport. Exemple : Dodge Grand Caravan SXT (RTKH53 + 29G) avec un prix d'achat de 26 220 $ financé à un taux variable préférentiel de 3,00 % pour 84 mois équivaut à 364 paiements hebdomadaires de 65,65 $, des frais de crédit de 3 901 $ et une obligation totale de 23 896 $